

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 25 mars 2019

Délibération n° 2019 – 25/03/2019 – 1

Rapport annuel d'activités 2018

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 25 voix pour, 4 abstentions :

le rapport annuel d'activités 2018 de l'Université de Bourgogne.

Dijon, le 26 mars 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



P.J. : Rapport annuel d'activités 2018

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Rapport annuel d'activités 2018

université de Bourgogne

Sommaire

à revoir selon les modifications opérées

L'université de Bourgogne :

- **En général...**

Présentation

Organigramme

Ecoute, concertation, dialogue

- **Ses ressources...**

Humaines

Les finances

Succès et réussites

Patrimoine

- **Ses missions...**

Offre de formation (loi ORE, Parcoursup)

Formation professionnelle

Recherche et valorisation

Vie étudiante et associative

Rentrée 2018

Culture scientifique

- **Ses actions...**

Numérique

International

Espace entreprises

Développement durable

Mission « égalité, diversité »

Service communication

- **Ses partenaires, ses campus...**

ComUE UBFC

Grand Campus

Le CROUS

Les collectivités

Les campus

Au fil de l'année 2018

Edito du Président

Même s'il ne saurait retracer *in extenso* l'ensemble de l'action de tous les services (des liens actifs vous permettront de consulter d'autres documents plus complets), cette publication du rapport annuel des activités de l'uB permet une nouvelle fois à chacune et chacun des membres de la communauté universitaire, de nos partenaires ou aux citoyens intéressés par l'enseignement supérieur et la recherche dans notre région, d'avoir une vision globale et stratégique de notre établissement.

2018 fut la deuxième année d'application du Plan de retour à l'équilibre financier. Ce plan, dont la construction collégiale aura été remarquée au plan national, a rapidement porté ses fruits permettant de constater en fin d'année un retour à une bonne santé budgétaire et cela va nous permettre la reprise d'une politique d'investissements. Dans le même temps, les orientations de l'Etat peuvent à tout moment revenir impacter ce retour au vert des indicateurs. Les efforts consentis par la communauté ont été importants, notamment sur les campagnes d'emplois. Vous trouverez plus de détails dans les pages suivantes.

2018 aura été marquée par de nombreux anniversaires (IUT de Dijon-Auxerre, UFR des Sciences de Santé...) et plusieurs colloques, dont deux rendez-vous avec la Conférence des Présidents d'Université.

Enfin, remettre en perspective les actions et décisions permet d'appréhender la cohérence des choix effectués. Ce document est ainsi le reflet du travail des plus de 3.000 personnels au cours des douze derniers mois. Qu'il me soit permis à travers ces quelques lignes de remercier les personnels administratifs, techniciens, de bibliothèques, enseignants et enseignants-chercheurs, pour l'accomplissement quotidien de leurs missions pour accueillir et former les étudiant(e)s, développer et soutenir la recherche sur l'ensemble de nos six campus.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture.

Alain BONNIN
Président de l'université de Bourgogne

EN GENERAL...

Présentation de l'uB

L'université de Bourgogne est un établissement pluridisciplinaire avec santé qui propose des diplômes nationaux (DUT, Licence, Licence Pro, diplôme d'ingénieur, Master, Doctorat, Habilitation à diriger la recherche (HDR)...), et des diplômes d'université (DU et DIU) dans tous les grands champs disciplinaires (santé, droit, sciences humaines, langues, sport...).

Les 1.500 personnels permanents enseignants et enseignants-chercheurs, les 1.250 personnels BIATSS, accueillent plus de 30.000 étudiants, dont 2.500 en formation continue et 550 en apprentissage, répartis sur 6 campus (Auxerre, Chalon, Le Creusot, Dijon, Mâcon et Nevers), représentant un patrimoine bâti de plus de 300.000 m².

L'uB est organisée en 16 composantes de formation et de recherche (8 unités de formation et de recherche (UFR), 1 école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), 2 écoles d'ingénieur (ISAT et ESIREM), 1 école de management (IAE), 3 instituts universitaires de technologie (IUT) et 1 institut de la vigne et du vin) qui s'appuient pour leur activité de recherche sur 30 laboratoires et 2 structures fédératives de recherche labélisés, dont la moitié sont des unités mixtes de recherche (UMR) avec des organismes nationaux de recherche (INRA, INSERM, CNRS notamment) et 6 écoles doctorales portées par UBFC.

6 grands domaines caractérisent particulièrement la recherche à l'université de Bourgogne :

- Aliment et environnement
- Apprentissage et santé (Care)
- Patrimoines et territoires
- Photonique et matériaux avancés
- Santé (Health) et ingénierie moléculaire
- Vigne et Vin

Organigramme général de l'uB

Pôles institutionnels, services associés et composantes (UFR, écoles, instituts) - (Illustrations, organigrammes)

L'uB revendique son ancrage sur le territoire bourguignon et soutient ses implantations territoriales, en menant une stratégie qui vise à leur donner une véritable identité en matière de formation et de recherche. Pour l'ensemble de ces orientations, l'établissement considère les infrastructures numériques comme une priorité de son développement. L'université s'engage dans une démarche active d'ouverture au monde économique et d'internationalisation des formations, de la recherche et de la vie étudiante.

L'établissement est membre fondateur de :

- la Communauté d'Universités et Etablissements « Université Bourgogne-Franche-Comté » créée au 1^{er} avril 2015 par Décret n°2015-280 du 11 mars 2015
- la Fondation de Coopération Scientifique Bourgogne Franche-Comté
- la Société d'Accélération de Transfert de Technologies (SATT) Grand-Est

L'uB est également membre fondateur, ou fortement impliquée, dans d'autres structures ou dispositifs. Par exemple, elle gère et administre conjointement, avec la CCI Bourgogne, le CFA de l'enseignement supérieur de Bourgogne.

La région Bourgogne Franche-Comté compte **2 universités pluridisciplinaires**. Avec ses **3.000 personnels** accueillant plus de **30.000 étudiants** sur les **6 campus** bourguignons, l'uB est le premier établissement d'enseignement supérieur de cette région administrative comptant 2.820.000 habitants. Il représente environ 50% des effectifs étudiants.

Ouverte sur la société, l'université construit sa stratégie avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, les collectivités locales et territoriales, les entreprises, le secteur de l'économie sociale et solidaire et un important réseau de partenaires internationaux.

Son objectif est de satisfaire à une double exigence de pluridisciplinarité de l'offre de formation et de rayonnement scientifique international qui est inscrite dans l'histoire et l'identité de l'établissement.

Le libre accès aux informations relatives à l'uB, à son fonctionnement et aux politiques qu'elle porte, par les membres de la communauté de l'université de Bourgogne, mais également par les partenaires institutionnels et du monde socio-économique, par les lycéens ou futurs étudiants, et par l'ensemble des citoyens, répond à une volonté de transparence, d'ouverture et d'information à l'égard de tous. Vous pourrez donc retrouver sur le site internet de l'université de Bourgogne www.u-bourgogne.fr les principaux documents stratégiques de l'établissement :

- **Les Statuts uB :**

<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Universite/Vie-Universitaire/VI-Statuts-uB.pdf>

- **Tous les actes du Conseil d'Administration :**

<http://www.u-bourgogne.fr/universite/organisation/vie-institutionnelle/actes-du-conseil-d-administration.html>

- **Contrat pluriannuel :**

<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Doc-uB/Doc-Contrat-Pluriannuel-uB-Ministere.pdf>

- **Le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA) :**

<http://documents.u-bourgogne.fr/WEB/SDIA-UB.pdf>

- **Le Schéma Directeur du Système d'information :**

<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Universite/Vie-Universitaire/CA/CA-230913-delib8-presentation-schema-directeur-systeme-information.pdf>

- **Le Bilan social 2016 :**

<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Universite/Vie-Universitaire/CA/CA-22102014-delib12-ct-bilan-social-2013.pdf>

- **Le développement durable à l'uB en 2016 :**

<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Doc-uB/DOC-Rapport-Developpement-Durable.pdf>

La gouvernance

L'équipe politique est composée, autour du Président par 13 vice-présidents délégués et 4 Vice-présidents (dont 2 ont des délégations au Bureau) de Conseil. La Direction Générale des Services est étroitement associée à cette équipe.

L'équipe des Vice-Présidents Délégués

- **Ambre ADAMIAK**,
Vice-présidente déléguée à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives
- **Pierre ANCET**,
Vice-président délégué aux politiques culturelles
- **Gilles BRACHOTTE**,
Vice-président délégué aux formations technologiques, professionnelles et tout au long de la vie
- **Frédéric DEBEAUFORT**,
Vice-président délégué à la coordination « formation et recherche »
- **Dominique DELMAS**,
Vice-président délégué aux finances, au budget, aux investissements, et au pilotage
- **Alexandre FOURNIER**,
Vice-président délégué au campus numérique, aux systèmes d'informations et aux Learning centers
- **Stéphanie GRAYOT-DIRX**,
Vice-présidente déléguée aux ressources humaines, à la vie des campus et à l'action sociale
- **Jean GUZZO**,
Vice-président délégué à la valorisation de la recherche et des formations et aux relations avec le monde économique
- **Samuel MERCIER**,
Vice-président délégué à l'internationalisation des activités universitaires
- **Pascal NEIGE**,
Vice-président à la recherche
- **Christelle SEREE-CHAUSSINAND**,
Vice-présidente déléguée aux partenariats scolaires, à l'orientation et à la réussite en licence
- **Jean SUISSE**,
Vice-président délégué au patrimoine, au développement durable et à la stratégie des sites territoriaux
- **Grégory WEGMANN**,
Vice-président délégué au suivi de l'offre de formation et au pilotage

➤ **En fin d'année 2018, des changements sont intervenus dans les délégations de 3 vice-présidents :**

- **Samuel MERCIER**,
Vice-président délégué à la responsabilité sociétale des universités et au développement durable
- **Jean SUISSE**,
Vice-président délégué au patrimoine et à la stratégie des campus territoriaux
- **Grégory WEGMANN**,
Vice-président délégué à l'offre de formation, au pilotage et à l'international

Les Vice-Présidents des Conseils

- **Frédéric DEBEAUFORT**,
Vice-président du Conseil d'Administration
- **Jean-Jacques BOUTAUD**,
Vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
- **Léa FONTAINE**,
Vice-présidente étudiante de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
- **Pascal NEIGE**,
Vice-président de la Commission Recherche du Conseil Académique

Les Vice-présidents peuvent s'appuyer sur des chargés de mission placés sous leur responsabilité. Les choix ont été faits d'un nombre restreint de chargés de mission et d'une place significative accordée à des étudiants. La liste suivante est susceptible d'évoluer si de nouveaux besoins sont identifiés ou si des objectifs fixés ont été atteints.

Les Chargés de mission

- **Yannick BEJOT,**
Chargé de Mission pour les formations en Santé, auprès de Frédéric Debeaufort
- **Frédéric BERNARD,**
Chargé de Mission pour la Maison de la Métallurgie et la Métallurgie des poudres, auprès de Jean Guzzo
- **Eric BOURILLOT,**
Chargé de Mission pour le renforcement des interactions avec le PNB et le développement des activités universitaires dans le domaine de la métallurgie, auprès de Jean Guzzo
- **Claire CACHIA,**
Chargée de Mission au développement de l'évaluation, à l'assurance qualité auprès de Frédéric Debeaufort
- **Cécile CASEAU-ROCHE,**
Chargée de mission Qualité de vie à l'université, auprès de Stéphanie Grayot-Dirx
- **Eric CORMERY,**
Chargé de Mission du Pôle Handicap, auprès du Président Alain Bonnin
- **Gilles DAVID,**
Chargé de Mission au Contrôle interne, auprès de Grégory Wegmann
- **Pierre DEPLANCHE,**
Chargé de Mission en Intelligence Economique, auprès de Jean Guzzo
- **Philippe GUYON,**
Chargé de Mission Sport auprès du Président Alain Bonnin
- **Arnaud MAZOYER,**
Chargé de Mission Certificat Informatique et internet (C2i) auprès d'Alexandre Fournier
- **Damien PAILLOT,**
Chargé de Mission pour le projet « un emploi du temps pour tous en ligne » auprès d'Alexandre Fournier
- **Kamel LAARADH,**
Chargé de Mission pour le développement de l'entrepreneuriat étudiant, auprès de Jean Guzzo
- **Franck MOREL,**
Chargé de Mission « accompagnement du PPCR » pour les enseignants du 2nd degré affectés dans le Supérieur, auprès de Stéphanie Grayot-Dirx
- **Jean-François NOTEBAERT,**
Chargé de mission apprentissage, auprès de Gilles Brachotte
- **Thierry OBLIN,**
Chargé de Mission Environnement et déplacements doux, auprès de Jean Suisse
- **Marianne ZELLER,**
Chargée de Mission Coordination des IFSI et universitarisation des formations des auxiliaires de santé, auprès de Gilles Brachotte

CM « Etudiants »

- **Camille LOCQUE,**
Chargée de Mission pour la gestion du FSDIE
- **Vincent MICONNET,**
Chargé de Mission délégué des pratiques numériques
- **Marie-Jeanne MUZEYI,**
Chargée de Mission délégué au semestre REO
- **Marie-Lou NOIROT,**
Chargée de Mission déléguée à l'orientation, la relation avec le secondaire et l'accueil des 1^{ères} années
- **Valentin PICHON,**
Chargé de Mission aux politiques et pratiques culturelles des étudiants

➤ **FOCUS : Ecoute, concertation, dialogue**

Comme chaque année depuis 2012, les échanges sous toutes formes sont au cœur de la méthode de gouvernance. Certains sont plus visibles (réunions publiques en janvier, cérémonies de rentrée solennelle en septembre...), d'autres en format plus restreint mais tout aussi nécessaires et utiles pour la bonne marche de l'établissement. C'est ainsi que les vice-présidents sont à l'initiative de groupes de travail pour mettre en application des orientations nationales.

Etre attentif aux attentes des étudiants, rencontrer les enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, et les personnels administratifs, techniques et de bibliothèques, telles sont les lignes directrices guidant le quotidien de l'équipe de gouvernance. Le Président rencontre régulièrement les élus régionaux et locaux, nos partenaires de l'Etat, académiques, institutionnels et économiques. Par ailleurs il écrit directement à l'ensemble de la Communauté universitaire à plusieurs reprises dans l'année. Enfin, accompagné de vice-présidents, il s'entretient régulièrement avec les représentants des listes siégeant au Conseil d'administration mais aussi ceux des organisations syndicales ne disposant pas de siège au CA.

SES RESSOURCES...

Humaines

En matière de Ressources Humaines, l'un des points essentiels qui aura marqué l'année 2018 est la mise en production de SIHAM en remplacement d'Harpège. Après un travail de plus d'un an sur la reprise des données, la construction de l'écosystème et la formation des utilisateurs notamment, la gestion administrative des personnels est désormais assurée dans SIHAM, avec des évolutions ultérieures déclinées par briques, au premier rang desquelles la préliquidation de la paie via SIHAM, afin d'avoir un outil unique assurant une gestion intégrée.

En complément de ce déploiement, la cellule d'appui SIHAM a été créée au sein du pôle RH pour venir en appui des services utilisateurs, faire l'interface avec l'AMUE et participer aux missions transversales de l'établissement impliquant le SIRH.

L'expérimentation du télétravail a été lancée à la rentrée 2018, permettant à près de 25 agents de bénéficier de ce dispositif qui vise à améliorer la qualité de vie au travail des agents en trouvant un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Le déploiement du compte personnel de formation, qui permet aux agents d'acquérir, d'utiliser et de suivre leurs droits à la formation professionnelle a été fait dans le courant de l'année 2018. Il est alimenté par un crédit d'heures disponible tout au long de la vie professionnelle. Les heures du compte personnel de formation peuvent être utilisées soit pour préparer un diplôme, un titre, un certificat de qualification professionnelle, soit pour développer des compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle (ex : préparation à un concours).

Parmi les autres éléments RH :

- le développement de dispositif de formation pour les maitres de conférences au cours de l'année de stage ou dans les cinq années qui suivent la titularisation, en lien avec le CIPE, et ouvrant droit à une décharge de service ;
- la mise en œuvre des rendez-vous de carrière pour les enseignants du second degré et l'utilisation de ces moments d'échanges pour travailler au développement de compétences des agents ;
- la poursuite du déploiement du RIFSEEP pour les personnels de la filière ITRF et l'organisation des élections professionnelles en décembre 2018 pour le renouvellement des instances de dialogue social.

Année 2018 du service social des personnels

Le service social des personnels est constitué :

- du Bureau d'action sociale, géré par Karine Delanne, en charge de la gestion des prestations d'action sociale
- de l'Assistante de Service Social des Personnels (ASP), Audrey Conry, qui assure également la responsabilité du service social

Le service social a renforcé ses liens avec différents acteurs de l'université. On peut noter la tenue régulière de la « Cellule de Veille » en présence de la psychologue du travail, de la Vice-Présidente des Ressources Humaines, du Directeur des Ressources Humaines et de l'ASP. Parallèlement à cette cellule, le Directeur Général des Services reçoit régulièrement l'ASP et la psychologue du travail afin d'échanger sur différents sujets de fonds en rapport avec la qualité de vie au travail des agents. L'ASP et la psychologue du travail échange régulièrement avec les responsables des services BIATSS et SPE. Tous ces échanges se font toujours avec l'accord des agents suivis et dans le respect du secret professionnel.

Le service social a également renouvelé ses propositions de permanence ainsi que les présentations du service sur les sites délocalisés. Tous les sites les ont acceptées. Karine Delanne a participé à certaines de ces présentations. Ces temps sont en général des temps appréciés par les personnels qui viennent volontiers à la rencontre du service en vue d'obtenir des informations et/ou un premier contact.

Le service social est aussi impliqué dans différents groupes de travail ayant pour objet la Qualité de vie au Travail. Ainsi, Karine Delanne et Audrey Conry participent mensuellement à la commission handicap concernant les personnels de l'université ayant pour objet l'amélioration des conditions de travail des personnels relevant d'une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé (RQTH). L'ASP participe également à la réunion mensuelle du comité de pilotage concernant les Risques Psycho-Sociaux (RPS) ainsi qu'aux CHSCT.

Ces partenariats et la participation du service à ces instances confirment l'importance du service social des personnels au sein de l'université. Cela permet au service social d'accompagner au mieux les agents qui lui ont renouvelé leur confiance. En effet, même si nous n'avons pas encore eu le temps de travailler les statistiques de l'année 2018, nous pouvons affirmer au vu de la charge de travail constatée que les demandes de prestations d'action sociale restent constantes et que l'activité de l'ASP a été en hausse cette année. Effectivement, durant l'absence de la psychologue du travail, l'ASP a accompagné davantage d'agents sur les problématiques liées au travail. Son double regard concernant les problématiques personnelles et professionnelles, lui a également permis de participer au diagnostic réalisé sur le site du Creusot et d'en assurer le suivi dans l'attente du retour de la psychologue du travail.

Les finances

Sur le plan comptable, l'établissement a connu deux années difficiles. Les causes identifiées furent notamment le prélèvement sur le fond de roulement (FDR) opéré par l'Etat, la non compensation du GVT et des dotations fluctuantes, doublées d'une courbe des effectifs en hausse ininterrompue. Dès 2017, un retour à une situation apaisée a pu se constater à travers les grands marqueurs qui s'amélioraient : entre 2017 et 2018, on note que la capacité d'autofinancement est en hausse de 5 points, le FDR de 9, la trésorerie de plus de 7 et le résultat comptable a quasi doublé. Il convient cependant de rester vigilant, l'établissement demeurant largement tributaire des orientations de l'Etat dont les choix influent rapidement sur l'équilibre de ses fondamentaux. Par ailleurs, et tout en restant prudent, il conviendra dans les DOM 2020 de tenir compte de ces évolutions pour amodier les efforts demandés à la communauté.

Un compte financier 2017 favorable, marquant la poursuite du Plan de retour à l'équilibre financier (2^{ème} année de déploiement du PREF 2017-2019)

- Résultat comptable 5,062M€ : forte hausse (+6,9M€ par rapport au résultat 2016) liée à plusieurs facteurs :
 - hausse sensible de la SCSP

- progression maîtrisée de la masse salariale
- augmentation des recettes autres que la SCSP (notamment rattrapage des subventions FEDER et européennes qui étaient en attente depuis 2 années, régularisation de la dette de l'Etat au titre de la loi TEPA concernant la défiscalisation des heures complémentaires, et progression des recettes de formation continue)
- baisse globale des postes de dépenses de fonctionnement

- Capacité d'autofinancement : 8,8M€
- Forte progression par rapport à la CAF 2016 (+6,3M€)
- Fonds de roulement : 36,3M€ (en progression de 8,2M€ par rapport à 2016)

Au sortir du compte financier 2017, l'évolution favorable de l'ensemble des agrégats financiers et comptables a permis de stabiliser la situation financière de l'établissement et de réaliser un exercice 2018 dans des conditions plus sereines.

Le budget 2018 se caractérise par les principaux éléments suivants :

- Maintien des dotations de fonctionnement des composantes, services et laboratoires
- Maîtrise des dépenses de masse salariale : campagnes d'emplois en cohérence avec les trajectoires définies dans le cadre du PREF (3,1M€ de mesures d'économie prévues au budget initial)
- Ces mesures d'économie permettent d'absorber les augmentations mécaniques de la masse salariale (GVT, revalorisation indiciaire, indemnité compensatoire de la hausse de la CSG notamment) et de contenir ainsi l'évolution des dépenses.
- Effort consenti sur le financement central de l'offre de formation (-461.581€)
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en permettant l'ouverture de moyens nouveaux : revalorisation de la dotation de certaines composantes et ouvertures de moyens supplémentaires au Pôle Patrimoine afin d'assurer la réalisation d'opérations engageant la sécurité des biens et usagers
- Progression des autorisations budgétaires d'investissement : le résultat 2017 permet à l'établissement un retour à l'investissement

766.379€ sont ainsi inscrits dès le budget initial afin d'assurer des travaux patrimoniaux ou de mises en sécurité :

- Travaux relatifs au traitement d'air du bâtiment Mirande
- Travaux sur les sorbonnes à l'IUT de Chalon
- Acquisition d'un nouvel enjambeur pour l'IUVV
- Mises en sécurité des armoires électriques à l'IUT du Creusot
- Travaux du bâtiment B2 pour l'UMDPCS
- Achèvement du 4^{ème} bâtiment d'Auxerre

2.087.476€ sont ouverts au BR1 par prélèvement sur les réserves de l'établissement :

L'établissement a fait le choix de financer plusieurs équipements engageant la sécurité des usagers ainsi que des travaux de mise en conformité et en sécurité :

- Travaux pilotés par le Pôle patrimoine : 272.700€ (étanchéité des menuiseries extérieures de la Maison de l'Université, sécurisation des accès de la Maison de l'université, rénovation des voiries du campus, remplacement du poste de transformation électrique du site ESPE de Dijon)
- IUT de Chalon : 56.000€ pour le remplacement d'un Mouton de Charpy ainsi que pour la mise en sécurité des accès des 3 bâtiments
- IUVV : 30.000€ pour le remplacement d'un pulvérisateur
- Bâtiment Chabot-Charny : 85.000€ au titre de travaux de mise en accessibilité (ADAP)
- Fédération française de cardiologie digestive : 71.717€ ouverts au titre de travaux d'extension
- Contrôle d'accès : 100.000€

L'établissement a également fait le choix d'investir dans des équipements destinés au bon accomplissement des missions de l'université :

- DNUM : 300.000€ pour l'acquisition de logiciels (cours en ligne, applications numériques...), et 186.433€ au titre de l'équipement en réseau de la salle des ECNI ;
- UFR Santé : 300.000€ au titre du remplacement des tablettes et de l'installation du WIFI dans le cadre des épreuves classantes nationales ;
- Equipements pédagogiques : 80.000€ au titre du co-financement sur ressources propres de l'établissement dans le cadre de l'Appel à projet régional ;
- UFR SVTE : 31.106€ au titre du remplacement d'un minibus destiné aux déplacements dans le cadre des camps de terrain, et d'équipements dans le cadre de l'opération « conservation écologie biologie ».

Progression des prévisions de recettes

Stabilité de la dotation de fonctionnement allouée par le ministère ; progression de la dotation de masse salariale liée au financement des décisions nationales (GVT, compensation PPCR, démographie étudiante notamment). Mais ces financements restent partiels (pour le GVT notamment). Progression des autres financements publics (Région, UE, ANR, principalement dans le cadre des financements des programmes de recherche ou du CPER). Progression des ressources propres : évolution favorable de la taxe d'apprentissage et des produits issus de la formation continue principalement.

Inscription des moyens supplémentaires liés à la loi ORE et au Plan étudiants :

- 120.000€ création de 6 emplois
- 112.300€ Enveloppes HC 2018/2019
- 95.499€ enveloppe dossiers d'inscription, directeurs d'études et accompagnement pédagogique
- 35.000€ investissement pédagogique des personnels
- 140.892€ dispositif « Oui si »

Inscription de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 220.000€ prévus au budget 2018

Plusieurs évolutions organisationnelles

- Un processus budgétaire qui évolue afin de mieux répondre aux besoins de pilotage de la GBCP :
 - 1 seul budget rectificatif étendu à l'ensemble des composantes et services (en juillet) : BR1
 - BR2 effectué uniquement sur des réajustements du budget central
 - budget de reprogrammation de fin d'exercice (présenté parallèlement au vote du budget initial N+1) qui poursuit l'objectif de reprogrammer les crédits non exécutés des contrats pluriannuels et des PPI qui permet :
 - d'actualiser la programmation budgétaire ;
 - de rendre la prévision budgétaire plus conforme à la réalité et aux besoins ;
 - de régulariser les moyens ouverts connaissant une sous-consommation (*reprogrammation l'année suivante*) ;
 - d'inscrire l'établissement dans une démarche de programmation pluriannuelle (*renforcement du pilotage financier*)

- Nouvelles modalités de financements de la Région BFC : mise en place d'appels à projets recherche et hors recherche

Nécessité de revoir l'organisation interne de l'établissement afin de répondre plus efficacement à ces AAP : AAP recherche, AAP équipements pédagogiques et numériques, AAP Vie étudiante. L'esprit des financements régionaux a été revu, requérant une adaptation de l'établissement afin de répondre aux différents AAP. Le suivi d'exécution des AAP nécessite également une adaptation des procédures et du travail assuré par l'établissement, en central comme en composantes : les reporting sont plus nombreux et plus fréquents.

- Développement d'un outil de suivi d'exécution budgétaire

A partir du logiciel SIFAC, un outil a été développé par le service Suivi de l'exécution budgétaire du Pôle Finances destiné à aider les composantes et services à assurer leur suivi de crédits. Avec la GBCP et les évolutions liées à l'organisation budgétaire de l'établissement, le suivi d'exécution devient plus technique et nécessite un accompagnement de la part des services centraux, pilotes des processus financiers. De nombreuses formations ont été dispensées à destination de l'ensemble des acteurs financiers de l'établissement

afin de permettre la prise en main de cet outil. Un suivi individualisé a été mis en place par le Pôle Finances afin de prendre en compte les particularités des composantes.

- La réflexion sur la mutualisation des antennes financières se poursuit

Le suivi budgétaire de la DNUM a intégré, à titre expérimental, l'antenne financière centrale du Pôle Finances, permettant ainsi à la DNUM de se concentrer sur son cœur de métier sans perdre pour autant ses prérogatives décisionnelles relatives au budget. Une réflexion a été initiée sur le rapprochement des antennes financières de l'IUT Dijon-Auxerre et de l'ESIREM.

- La prise en main de la GBCP se poursuit

L'année 2018 représente le 2^{ème} exercice de déploiement de la GBCP à l'échelle de l'établissement. L'ensemble des processus financiers, budgétaires et comptables ont évolué afin de répondre aux nouveaux impératifs de cette réforme. L'établissement a développé sa culture de programmation budgétaire, infra annuelle et pluriannuelle, en adaptant son calendrier, son cadre et ses pratiques budgétaires. Plusieurs enveloppes centrales ont par exemple été mises en place sur le budget 2018, de sorte à se montrer plus réactifs dans l'ouverture des crédits aux composantes et service sans attendre de budget rectificatif, dont le nombre a été limité. Cet exercice de programmation doit permettre un meilleur pilotage budgétaire à l'échelle du budget global de l'établissement.

Succès et réussites

Dans le prolongement de l'année passée, celle qui vient de s'écouler aura connu de nouveaux succès et réussites importantes qu'il convient de souligner. Certains sont à partager avec d'autres partenaires, mais tous ont été rendus possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des personnels.

En partenariat avec la ComUE UBFC

Mise en œuvre de l'appel à manifestation d'intérêt « formation tout au long de la vie ». L'uB a participé au comité de rédaction du « Nouveaux Cursus à l'Université » (NCU), en particulier sur l'alternance et la formation continue : lauréat du PIA 3 avec le projet RITM-BFC (Réussir-Innover-Transformer-Mobiliser en Bourgogne Franche-Comté).

La dimension culturelle a été présente dans la rédaction de la partie concernant l'engagement citoyen, la participation des étudiants aux activités de diffusion du savoir scientifique et culturel et la découverte des lieux de sciences et d'art au sein de l'université ou de la cité.

Dans le cadre de l'I-SITE BFC porté par la COMUE, les équipes pédagogiques et les laboratoires ont obtenu de beaux succès (Masters internationaux I-SITE : à la rentrée 2018, sur les 8 parcours labellisés Masters I-SITE, 5 sont portés par l'uB).

L'année 2018 marque la mise en œuvre du projet RITM-BFC, à travers 6 leviers de transformation. Le kick-off de rentrée est l'occasion de faire le point avec les publics et les étudiants sur les actions en cours et programmées. Dès septembre 2018, 3 UE transversales sur 9 (Engagement, Culture, Optimisation des tâches) sont opérationnelles et 6 UE Transversales seront développées et revisitées *via* RITM-BFC. Il y a 250 inscrits dans les nouvelles UE transversales créées par l'intermédiaire du PIA RITM, dont 200 dans les 10 modules de l'UE « Engagement Etudiant » : ceux-ci portent non seulement sur le parcours d'excellence, mais sur l'aide aux devoirs avec l'AFEV, l'écoute des personnes en difficulté avec SOS amitié, l'accompagnement des personnes en situation de handicap avec l'APF, l'accueil des étudiants étrangers et des jeunes migrants.

AAP lancés en juin 2018 :

innovations pédagogiques (9 projets : 103.312€)

OpenLab (3 projets : 50.000€)

« TalentCampus » (6 projets : 97.256€)

recherche (3 projets : 107.175€)

immersion FTLV (1 projet : 3.000€)

- soit au total, pour l'ensemble de la région, 22 projets retenus sur 46 dossiers déposés

Concernant l'organisation même du tutorat, on note une amélioration par rapport à l'an dernier puisque les professeurs référents dans les lycées ont reçu une formation organisée par le rectorat sur leur mission auprès des étudiants tuteurs. Ainsi, ces derniers ont été accueillis et disposent d'un véritable contact au sein du lycée.

Il s'agit pour les étudiants d'être tuteurs de 3 à 5 lycéens faisant partie du dispositif « parcours d'excellence », sur une période allant de novembre au mois d'avril. Les besoins en tuteurs sont importants sur toute l'académie.

Il convient de combiner les moyens modernes de communication (mail et uB-link) et les formes plus anciennes (réunion en présentiel dans un amphi).

Dans le cadre de la liaison lycée-université, nous participons au continuum bac+3/bac-3 dans l'axe « développement du tutorat ».

En collaboration avec l'université de Franche-Comté

L'uB s'est engagée dans une réponse à l'appel à projet « Territoires d'innovation Pédagogique » volet « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures ». Le projet P.P.A.S.S. (Pilotage et Passeurs au service de l'Ambition du Secondaire au Supérieur), porté par la COMUE UBFC, soutenu par les deux rectorats et piloté par Christelle Serée-Chaussinand, a ainsi été déposé il y a quelques semaines.

Classements internationaux

La volonté de ses équipes d'enseignants-chercheurs et administratives, les activités développées dans les laboratoires et les stratégies de l'uB en matière de recherche et de formations, visibles à l'internationale, ont conduit notre université à être reconnues dans plusieurs grands classements internationaux.

Chaque année depuis 2014, l'uB est présente dans de nombreux classements internationaux de référence (Leiden, Times Higher Education, CWUR) valorisant la qualité de sa formation et de sa recherche. En 2017 elle fait pour la 1^{re} fois son entrée dans le prestigieux classement de Shanghai. La qualité de sa recherche globale s'est trouvée reconnue mondialement.

Classement de Shanghai

Confirmant son entrée en 2017, l'uB progresse d'une centaine de places dans le classement 2018. Elle figure ainsi parmi les 5% des établissements les mieux classés sur le plan mondial. Seul établissement de la région Bourgogne Franche-Comté présent dans les 1.000 institutions, ce classement vient confirmer la rôle moteur de l'uB pour le développement de l'Enseignement Supérieur et la Recherche en Bourgogne Franche-Comté. C'est incontestablement une bonne nouvelle pour l'établissement, pour ses acteurs et pour ses partenaires dont l'engagement collectif fait rayonner l'uB.

Ce classement se base sur 4 critères :

- Qualité de l'enseignement
- Qualité de l'institution
- Publications
- Taille de l'institution

Participation à la candidature labellisation « Génération 2024 »

Sur le campus dijonnais, les activités physiques et sportives reposent sur une unité de lieu des acteurs qui s'engagent dans cette démarche : le SUAPS ; l'UFR STAPS ; les laboratoires de recherche dans le domaine de la performance motrice et cognitive et de la santé ; la Ligue Bourgogne-Franche-Comté du Sport Universitaire, le Pôle handicap ; le club omnisport du Dijon Université Club.

Dans ce contexte particulièrement favorable et dans le cadre des Jeux Olympiques d'été de 2024, l'uB est l'un des acteurs majeurs de la candidature de Dijon pour obtenir cette labellisation. Réputée pour être l'une des villes les plus sportives de France, dotée d'équipements sportifs à la hauteur d'une capitale régionale et disposant de clubs professionnels particulièrement performants ainsi que de pôles espoirs du CREPS de Bourgogne, Dijon et l'uB ont décroché ce label qui nous distingue donc en nous inscrivant dans une dynamique sportive renforcée et collaborative.

Patrimoine

- Elaboration du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2017-2021
- Rédaction des documents de restitution des groupes de travail « Patrimoine » dans le cadre du PREF
- Participation à l'élaboration du Schéma Directeur Handicap 2019-2022
- Participation au groupe de travail ministériel sur le suivi des contrats de partenariat en phase d'exploitation-maintenance

Maîtrise d'ouvrage des opérations du CPER 2015-2020

- Learning centre : poursuite des études de maîtrise d'œuvre, consultation des entreprises et démarrage du chantier pour la construction du Learning centre
- Numérique : poursuite des études de maîtrise d'œuvre, consultation des entreprises et travaux de rénovation des câblages informatiques de Droit-Lettres (bâtiment le long du boulevard et la bibliothèque) remplacement de l'installation de contrôle d'accès utilisant la carte multiservice
- Energie : 3^{ème} phase de rénovation partielle du bâtiment Droit-Lettres, démarrage des études de maîtrise d'œuvre de remplacement des menuiseries extérieures vitrées
- Sciences Mirande : restructuration partielle pour l'Esirem, engagement des études de programmation avec gestion du dossier LE2I

Maîtrise d'ouvrage d'opérations PPI

- Extension en terrasse du bâtiment Médecine-Pharmacie B1 pour la FFCD
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre et travaux de mise en accessibilité à Chabot-Charny
- Rénovation des installations de ventilation des locaux scientifiques du bâtiment Sciences Mirande

Maîtrise d'ouvrage d'opérations hors PPI

- Rénovation du 1/2 rez-de-chaussée du bâtiment Médecine B2 pour l'UMDPCS : poursuite des études de maîtrise d'œuvre, consultation des entreprises et démarrage des travaux
- Rénovation du rez-de-jardin et du 1/2 rez-de-chaussée du bâtiment Médecine B2 pour le Centre de simulation : engagement des études de programmation
- Remise en état du hall technique du bâtiment SGM à l'IUT de Chalon suite à l'incendie : études de maîtrise d'œuvre, consultation des entreprises et réalisation des travaux

Mais aussi...

- Raccordement de l'ESPE de Mâcon sur le réseau de chaleur de la ville
- Travaux en Droit-Lettres et à l'UFR STAPS dans le cadre du Plan Investissements Etudiants (100.000€)
- Travaux de sécurité dans le cadre du dossier « sécurité 2018 » (470.000€)
- Participation au montage du dossier du 4^{ème} bâtiment à l'IUT à Auxerre du CPER précédent
- Suivi de l'Opération « Food Truck »
- Participation au groupe de travail « Campus et biodiversité »

Amélioration des performances énergétiques des bâtiments

Dans la continuité des opérations déjà réalisées :

- Raccordement de la chaufferie du campus dijonnais sur le nouveau réseau de chaleur urbain et suppression des chaudières charbon
- Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment Sciences Mirande
- Rénovation partielle avec isolation du bâtiment Médecine B2
- Construction d'un datacenter avec récupération d'énergie pour le chauffage du campus dijonnais

Et dans la continuité des opérations du CPER en cours :

- Restructuration de la bibliothèque universitaire des sciences pour le Learning centre
- Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment Droit-Lettres

L'université s'est engagée dans une politique de développement durable visant à réduire ses consommations de fluides et d'eau.

Les opérations programmées portent sur la rénovation des installations de gestion technique centralisée afin de mieux piloter les installations de chauffage, la gestion des éclairages (sources moins consommatrices, modulation de l'intensité, installation de système de détection) et la réduction de la consommation d'eau (pose d'appareils hydro-économiques, suppression des installations consommatrices d'eau perdue dans les laboratoires de chimie).

Accueil d'une école d'ingénieur privée et extension de l'ESIREM

L'uB souhaite accompagner la métropole dans sa démarche de développement du numérique inscrite au contrat de Métropolisation en participant au projet d'accueil de l'ESEO, une grande école d'ingénieur généraliste basée à Angers.

L'ESEO est labellisée EESPIG et forme dans 20 disciplines dans le domaine des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC). L'école dispose de classes préparatoires à Dijon (depuis 2008).

L'objectif de ce projet est de renforcer le pôle ingénierie de la région Bourgogne-Franche-Comté en implantant un bâtiment d'accueil pour l'ESEO sur ses terrains à proximité immédiate du campus de Dijon et en permettant l'extension de l'ESIREM (+ 2.000 m²) au-delà des limites imposées par la restructuration prévue au CPER (450 à 700 m² maximum).

La Métropole souhaite implanter l'ESEO sur le campus, à proximité de l'ESIREM. Chaque l'École disposera de son unité de lieu bien identifiée et d'un lieu commun, localisé dans le bâtiment d'extension de l'ESIREM, pour favoriser les synergies entre les deux écoles. Le bâtiment commun apportera également une réponse immobilière aux besoins cruciaux de surface de l'ESIREM, tout en s'inscrivant dans une démarche responsable de mutualisation des ressources entre les deux écoles, pour minimiser les coûts d'exploitation.

Centre de simulation médicale

Depuis 2011, USEEM, le centre de simulation en santé du CHU de Dijon dispense au personnel médical et paramédical du CHU, mais aussi à d'autres établissements et aux libéraux, des formations en anesthésie-réanimation, médecine d'urgence, pédiatrie et en gynécologie-obstétrique au moyen d'outils pédagogiques innovants basés sur la simulation.

Il existe différents types de simulation :

- Simulation procédurale : utilisation de sections de mannequins, de simulateurs permettant l'apprentissage unique d'un geste diagnostique ou thérapeutique, d'une procédure.
- Simulation haute-fidélité : reproduction la plus fidèle possible d'un environnement de soin afin de mettre en situation le professionnel formé. Sont utilisés des simulateurs haute-fidélité extrêmement sophistiqués dans une salle de simulation reproduisant un environnement comme un bloc opératoire, une salle de consultation, une salle de déchoquage...
- Patient standardisé : mise en situation avec des acteurs/formateurs qui jouent le rôle de patients ou de leurs proches. Certains centres de simulation font également appel à de « vrais » patients.
- Simulation numérique : devant le coût important des simulateurs haute-fidélité (achat, amortissement, entretien, stockage), la multiplicité des situations à simuler et les besoins en immersion grandissants, les outils numériques sont de plus en plus utilisés en simulation : serious games, réalité virtuelle, simulateurs numériques de procédures diagnostiques et thérapeutiques (échographie/endoscopie/chirurgie...), applications mobiles, MOOCs...

Dans cette dynamique, l'université de Bourgogne, le CHU de Dijon et le Centre Leclerc souhaitent développer l'utilisation et la recherche sur ces outils. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Proposer plus de spécialités au catalogue des formations avec les simulateurs numériques (endoscopie, échographie, coelochirurgie...)
- Améliorer l'immersion des apprenants
- Augmenter l'attractivité des formations, notamment pour les plus jeunes (étudiants en Médecine et étudiants paramédicaux, internes, ...)
- Développer le e-learning à travers la mise en place de MOOCs
- Développer des applications mobiles pour permettre aux apprenants de repartir avec un contenu consultable après les formations
- Développer la recherche sur le numérique en simulation en santé, notamment grâce à la réalité virtuelle en partenariat avec le LEAD.

- Former plus de personnels médicaux et paramédicaux
- Former plus d'étudiants
- Élargir le panel des formations et des spécialités
- Diminuer les coûts (simulateurs haute-fidélité étant coûteux à l'achat, en amortissement, en entretien et en stockage) et majorer les bénéfices des formations pouvant ainsi réinvestir dans d'autres formations ou dans l'innovation.

Le centre de simulation médicale forme 1.500 apprenants par an, dont 150 internes et 500 étudiants paramédicaux et 850 personnels médicaux et paramédicaux en formation continue.

Depuis la rentrée 2017, la simulation est soit obligatoire soit fortement conseillée dans de nombreuses maquettes d'enseignement du 3ème cycle des études médicales mais aussi dans les études paramédicales.

La présence d'un centre de simulation de qualité est un critère majeur pour les nouveaux internes lors du choix de leur ville d'internat. Le Centre de simulation du CHU de Dijon participe dans son développement à l'attractivité des futurs étudiants et internes en médecine et des écoles paramédicales.

La simulation est et sera dans les années à venir un des piliers fondamentaux de l'enseignement et devra proposer un enseignement attractif, immersif et diversifié, en particulier pour toutes les techniques de base (urgences, échographie, coelochirurgie, endoscopie...) et doit s'étendre à de nouvelles spécialités : chirurgies, hépato-gastro-entérologie, pneumologie, obstétrique, cardiologie, radiologie, médecine interne, ophtalmologie, dermatologie, rhumatologie, psychiatrie, ...

Pleinement consciente de ces enjeux, l'uB souhaite restructurer 1.000 m² situés dans le bâtiment médecine B2 afin de les dédier à la formation par simulation médicale. L'ensemble de ce projet permettra de répondre aux besoins et de disposer d'un personnel médical et paramédical mieux formé afin d'assurer une meilleure qualité et une meilleure sécurité des soins auprès des patients de Dijon et de la Région.

SES MISSIONS...

Offre de Formation

Loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) / Parcoursup

L'année 2018 a vu la mise en œuvre de la loi ORE et notamment la mise en place de la nouvelle plateforme Parcoursup. Pendant plusieurs mois, l'équipe des vice-présidents « Formation » a accompagné les composantes – en lien avec le rectorat – dans la définition de nouveaux paramètres (nouvelles capacités d'accueil ; attendus et éléments d'examen des candidatures pour chaque mention de licence ; quotas de boursiers et d'étudiants recrutés hors académie). Des réunions d'information et de formation à cette plateforme ont été organisées pour les personnels uB (formations à l'outil d'aide à la décision). Des commissions d'examen des dossiers de candidature ont été créées pour chaque mention de licence et instituées par arrêté du président.

29.948 dossiers de candidature ont été classés pour un total de 5.995 places ouvertes en 1^{ère} année (soit 302 places supplémentaires par rapport à la rentrée 2017).

L'université s'est engagée dans la création d'un parcours de formation personnalisé : le dispositif AGIL (Approche Globale de l'Intégration en Licence) s'adresse à tous les étudiants admis en OUI-SI. Quelle que soit la mention de licence choisie, les étudiants inscrits ce dispositif suivent deux types d'enseignement : quelques UE de L1 classique (capitaliser des crédits ECTS - bien s'intégrer dans la formation de leur choix), et des modules de remédiation transversale et disciplinaire. La remédiation disciplinaire est organisée dans les UFR, celle transversale l'est à l'échelle de toute l'université (en collaboration innovante avec le secondaire).

Ces modules (« Apprendre à apprendre », « Orientation », « Français », « Mathématiques », « Anglais ») ont été conçus par des enseignants-chercheurs de l'uB mais sont confiés à une quarantaine de professeurs du secondaire (renforcement du continuum Bac-3 / Bac+3). Les étudiants OUI-SI bénéficient également d'un parrainage renforcé et signent un contrat de réussite pédagogique.

Sept mentions de licence ont choisi de collaborer au projet : environ 250 étudiants (issus de Sciences et Techniques, SVTE, STAPS, Economie, Droit, AES, et Lettres) sont inscrits en OUI-SI. Le dispositif, repéré par le

MESRI, a bénéficié d'un financement spécial de l'Etat. La filière LEA intégrera le dispositif AGIL en 2019 (combinaison Anglais-Allemand).

Une mission IGAENR, conduite par Pascal AIME et Brigitte BRUSCHINI, a suivi la mise en œuvre de la loi à l'université. Trois visites ont ainsi été programmées : en janvier, mai et septembre 2018.

Depuis la rentrée de septembre 2018, l'équipe des Vice-Présidents Formation a amorcé une réflexion avec les composantes sur la mise en œuvre du nouvel arrêté Licence (30 juillet 2018). Des groupes de travail mixtes (gouvernance, composantes, étudiants) ont été créés et se sont déjà plusieurs fois réunis autour des principaux enjeux de l'arrêté : création d'un contrat pédagogique de réussite (CPR) ; réforme de la direction des études ; modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) ; redéfinition de l'offre de formation en blocs de compétences.

Projet de l'uB pour les « OUI-SI » : Approche Globale de l'Intégration en Licence (AGIL)

C'est un dispositif inédit, conçu pour répondre à l'un des volets de la loi ORE (introduction de parcours personnalisés de formation - notamment une admission conditionnée à une remise à niveau, OUI-SI). Conformément à la présentation faite à Madame la Ministre à Lyon en janvier, ce dispositif est le fruit du travail collectif d'un groupe de travail réuni depuis décembre 2017 et associant des directeurs de composantes, des enseignants, des personnels de scolarité, des étudiants et le rectorat.

AGIL est un dispositif de catégorie 2, impliquant un allongement de la durée de la licence. Sur ce point, des évolutions sont envisagées pour les années suivantes, comme la création de MOOC's ou autres formats de cours hybrides et/ou l'organisation de sessions type « *summer schools* » permettant aux étudiants initialement inscrits en OUI-SI mais rattrapant vite leur retard de faire tout de même leur licence en 3,5 ans voire 3 ans.

Quelques grands principes

Architecture commune pour tous les parcours personnalisés ; inscription dans la formation choisie : les étudiants suivent quelques UE fondamentales de la formation dès la 1^{ère} année et peuvent commencer à cumuler des crédits ECTS.

Inscription à des modules de remédiation transversaux et disciplinaires qui représentent environ 40% du volume horaire (*ne donnent pas droit à des crédits ECTS*). Ils sont communs à toutes les formations et sont confiés à des enseignants du secondaire (*en collaboration avec les enseignants de l'uB*).

Parrainage systématique des étudiants admis en OUI-SI (*par un étudiant de L3*). Nous envisageons de valoriser ce parrainage (UE « Engagement citoyen » pour les L3 impliqués). Encadrement des L3 parrains par un enseignant-chercheur référent (« référent expert »).

Signature d'un contrat d'études et suivi pédagogique par le responsable de formation : entretien en début d'année pour évaluer les besoins de remédiation et définir le parcours personnalisé. Les étudiants admis dans le dispositif obtiendront un supplément au diplôme pour valoriser leur participation.

La remédiation transversale inclut le :

- module « Orientation » obligatoire, il est co-construit par le Pôle Formation et Vie Universitaire et les équipes du rectorat (SAIO, ONISEP)
- module « Accueil à l'université » obligatoire, il prévoit un travail sur différents points : sensibilisation aux causes du décrochage ; approche des méthodes de travail ; prise de notes ; recherche documentaire...
- module « Pratiques du français » : 4 différents seront disponibles (Orthographe/grammaire/syntaxe ; Argumenter ; Comprendre et analyser : en SHS et en Sciences expérimentales)
- module Langue vivante (anglais et possiblement allemand, espagnol) : cours suivis au Centre de Langues
- module Mathématiques : en SHS et en Sciences expérimentales. Collaboration d'enseignants uB et d'enseignants du secondaire.

L'assiduité est obligatoire dans les modules de remédiation comme dans les UE de L1 «classique».

Rentrée 2018

- 7 formations participent au dispositif AGIL : Licence Lettres, Licence AES, Licence Droit, Licence Economie, Licence SVTE (portail en L1), Licence Sciences et Techniques (portail en L1), Licence STAPS.
Au total il concerne plus de 300 étudiants. Si la formule est concluante, elle pourra être étendue l'an prochain à d'autres formations ainsi qu'aux sites territoriaux (*c'est déjà le cas pour STAPS : remédiation à Dijon et au Creusot*).
Les différentes maquettes (c'est-à-dire la déclinaison du dispositif, formation par formation) ont été votées en CFVU et en CA au cours du mois de mai. Dans la mesure où le dispositif vaut pour toutes formations proposant le OUI-SI et un message particulier est adressé aux étudiants qui reçoivent une réponse de type OUI-SI.
- En lien avec le Pôle Formation et Vie Universitaire, plusieurs groupes de travail ont été organisés sur l'année 2018. Ils concernent principalement :
 - Le Référentiel Commun des Etudes (RCE) dans un contexte de réformes important
 - L'«Universitarisation» des formations en soins infirmiers (IFSI), de celles dispensées par l'IRTESS
 - La Loi Orientation et Réussite des Étudiants (ORE)
 - L'Arrêté Licence
 - Les Appels à projets : CRBFC, PIA 3

La formation continue et en alternance demeure un domaine d'excellence de l'uB. C'est l'un des leviers de la dynamique économique de notre pays, chacun devant, au long de sa vie professionnelle, continuer à se former.

50 % des métiers sont amenés à changer dans les 10 prochaines années. Les entreprises disent ne pas trouver suffisamment de compétences pour se développer. Dans le même temps les employés et les salariés des TPE/PME ont deux fois moins accès à la formation que les cadres et les salariés des grandes entreprises. Chacun doit pouvoir se former, évoluer dans sa carrière et s'adapter aux évolutions du monde du travail. C'est sur la base de cette analyse que l'Etat vient de modifier les règles en matière de formation professionnelle.

Là aussi des changements importants vont intervenir suite à l'adoption de la récente loi. Nous serons vigilants sur les conséquences, notamment financières, car des enjeux importants en découlent. L'université offre une diversité de compétences, elle peut et doit apporter toujours davantage dans le cadre d'un lien de confiance avec le monde de l'entreprise. C'est ce à quoi nous nous sommes attachés depuis 2012.

Formation professionnelle

Poursuite des modalités d'universitarisation (*travail important de concertation avec les acteurs concernés : collectivités, instituts, lycées publics et privés, rectorat*). Dans la continuité de 2017, un travail de conventionnement s'est réalisé pour assurer l'universitarisation des filières paramédicales, sanitaire et sociale ainsi que celles des métiers d'arts du graphisme et du design. Le conventionnement porte à la fois sur les modalités financières, les modalités pédagogiques ainsi que sur les partenariats « recherche » possibles. Le plus lourd concerne l'universitarisation des IFSI et la convention tripartite « Région-université-IFSI » ainsi que les nouvelles modalités pédagogiques à mettre en œuvre, comme la dématérialisation de modules d'enseignements.

A cette fin, le Professeur Piroth a été proposé par l'UFR des Sciences de Santé comme coordinateur pédagogique. Plusieurs actions sont menées telles que la création d'un master IPA et la nomination de plusieurs collègues aux instances réglementaires. Ce travail se fait en relation étroite avec le PFVU et la chargée de mission.

Ecoles d'ingénieurs

Avec l'ESIREM et l'UIMM : 2018 a vu le dépôt à la CTI de la demande de création d'un département robotique-cobotique en alternance à l'ESIREM et en partenariat avec l'UIMM. L'ouverture est prévue pour la rentrée 2020 avec un audit de la CTI en juin 2019. Ce projet prendra appui sur la filière « VIBOT » existante sur le site du Creusot. Le département prend support sur une équipe pédagogique et l'expérience acquise au sein du Master VIBOT. La formation aura lieu sur deux sites (Le Creusot et Dijon).

Avec l'ISAT et la formation d'ingénieur par apprentissage en Génie Industriel d'Auxerre : 2019 verra l'intégration du GI à l'ISAT et donc des premiers étudiants officiellement inscrit à l'ISAT de Nevers. Cela s'inscrit dans le

prolongement des recommandations de la CTI. Nous avons soutenu la démarche de collaboration entre l'équipe d'Auxerre et l'ISAT. Cela vient renforcer le site de l'ISAT à Nevers et conforter la filière GI sur Auxerre, le tout en renforçant l'image de la filière ingénieur sur les deux sites.

Suivi du dossier « formation » de l'intégration d'ESEO sur le campus universitaire, à proximité et en partenariat avec l'ESIREM. Dans le cadre de la volonté de Dijon Métropole de voir plusieurs écoles d'ingénieurs s'installer sur son territoire, la volonté de l'uB est d'accompagner ces installations. Ainsi, des rencontres se sont déroulées avec la collectivité, ESEO et l'ESTP. Une attention particulière est portée à la mutualisation et à la complémentarité de l'offre de formations.

Les IUT

Création d'un département « Carrières juridiques » : initié par l'IUT de Chalon, soutenu par l'agglomération du Grand Chalon, ce dossier est maintenant validé par les instances nationales. Outre la réflexion pédagogique, ce travail a nécessité un travail avec l'UFR DSEP qui profitera de ce déploiement pour renforcer une équipe de recherche par le recrutement d'un enseignant-chercheur. Le site de Chalon verra ainsi à la rentrée 2019 l'ouverture de ce département "Carrières juridiques" à l'IUT avec une ouverture à l'alternance.

Globalement : Soutiens au développement de l'alternance et de la formation continue pour les IUT ; réflexion et mise en œuvre d'une collaboration avec l'ENSAM pour la création d'un « Bachelor » qui prendrait support des deux premières années du DUT (travail en cours avec les directeurs).

Le SEFCA

Adaptation de la structure et de son organisation à la nouvelle loi « avenir professionnel » et aux services attendus par les composantes. Préparation au label qualité FCU et à l'audit de contrôle ISO 9001 (version 2015). Politique de développement des actions courtes à mener. Cette réforme en cours est une opportunité pour dynamiser ses actions. L'enjeu est de construire les diplômés de demain et d'assurer des formations tout au long de la vie pour les salariés, dans le cadre d'un travail co-construit en s'appuyant sur les branches professionnelles.

Développement de l'apprentissage

Avec le CFA Sup Bourgogne, ce sont 8 nouvelles formations/parcours ouverts à l'apprentissage avec toujours une politique d'ouverture dans des UFRs (jusqu'alors moins impliquées dans l'alternance) :

ESPE, Institut Denis Diderot

- Master Conseiller, Consultant, Responsable Formation (2^{ème} année en apprentissage)
- Master Direction de Projets ou d'Établissements Culturels (2^{ème} année en apprentissage)

IAE Dijon, Ecole universitaire de Management

- Master Contrôle de Gestion des Organisations Publiques (2^{ème} année en apprentissage) IUT Dijon-Auxerre
- DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (2^{ème} année en apprentissage)
- Licence Pro Archives et Patrimoines Industriels, Culturels et Administratifs
- Licence Pro Gestion de la Paie et du Social
- Licence Pro Infrastructures, Stockage et Analyse de données Massives-Big Data

UFR Langues et Communication

- Master Traduction Multimédia (2^{ème} année en apprentissage)

Autres points à souligner :

- Mise en œuvre de l'AMI FTLV - création d'une cellule dédiée et travail sur des modules hybrides d'actions courtes
- Conventionnement avec la nouvelle « école du numérique » - proposée par la CCI
- Conventionnement avec le CFA du Sport - création de « l'école supérieur du sport »
- Travail sur l'intégration de « l'école de maïeutique » - comme un département de l'UFR de Santé

- Cité de l'alternance - volet pédagogique avec le CFA de La Noue (*réflexion menée pour créer un parcours de licence professionnelle (LPro) en « management des activités hôtelières »*).
- IUT du Creusot : réflexion sur l'ouverture d'une (LPro) "transformation des entreprises" dans la continuité de l'expérience acquise autour du prix peps et du DU #ICI
- Mise en œuvre des leviers de RITM-BFC
- Travail sur l'évolution de la loi « Choisir son avenir professionnel » : sensibilisation et anticipation
- Réflexion sur le développement d'une filière Ingénieur Génie Civil – en prenant appui sur l'ISAT et le département Infrastructure routière

S'inscrivant dans un temps long et continu, plusieurs actions sont toujours d'actualité avec les UFR sur :

- × le développement des formations en alternance et en formation continue (*appui stratégique puisque l'appui administratif se réalise via le SEFCA*)
- × les listes des formations éligibles à l'apprentissage
- × le devenir des décrocheurs (avec le PFVU)

Des relations partenariales tout au long de l'année avec :

- **les professionnels** : ITII, Pôle d'excellence Robotique/Cobotique, plasturgie, banque
- **la Région Bourgogne Franche-Comté** : travail et avis sur les ouvertures des nouvelles formations en apprentissage
- **le Rectorat** : Continuum BAC-3, BAC+3 avec le **SAIO**, politique de la formation continue et par alternance, en particulier le DAFPIC
- **les collectivités** : travail sur le développement de formations liées aux numériques (Mâcon et Nevers)
- **l'Espace entreprises** : renforcement des partenariats

➤ **FOCUS** : Réforme profonde de la Formation Pro (loi « Avenir Professionnel » du 5 sept. 2018)

Notre pays est entré dans une nouvelle ère de transformation de la formation professionnelle. La globalisation des marchés, le développement du numérique, de la robotique, la nécessité d'adapter les modes de production et de consommation à la préservation des ressources naturelles et au réchauffement climatique, entraînent une redistribution de la chaîne de valeur mondiale et une transformation des modes de production, de l'organisation du travail dans les entreprises et des compétences requises sur le marché du travail. L'enjeu est triple pour faciliter l'entrée dans l'économie de la connaissance :

- investir massivement dans la formation et les compétences
- donner à chacun la liberté de choisir et la capacité de construire son parcours professionnel
- protéger les plus vulnérables contre le manque ou l'obsolescence rapide des compétences

Recherche et valorisation

Aide à la restructuration et labellisation par le ministère de l'ESRI de 4 équipes d'accueil : ImViA, LIB, CIAD, CID

Avec le nouveau contrat de site 2017-2022, le paysage des entités de recherche a connu quelques évolutions. Les laboratoires Le2i et CREDIMI n'ont pas conservé la tutelle du CNRS et se sont réorganisés.

L'uB compte ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2019, 4 nouveaux laboratoires de recherche :

- CID (Centre innovation et droit), dirigé par Régis Vabres ;
- CIAD (Connaissance et intelligence artificielle distribuées), en co-tutelle avec l'UTBM, dirigé par Christophe Nicolle ;
- ImViA (Imagerie et vision artificielle), dirigé par Frank Marzani, (*qui contient en son sein l'ERL VIBOT (co-tutelle uB/CNRS) située au Creusot*) ;

- LIB (Laboratoire d'informatique de Bourgogne), dirigé par Olivier Togni.

Les experts du ministère ont reconnu ces quatre équipes d'accueil à la fin de l'année 2018.

Aide à la recherche : montage des projets régionaux

Devant les changements de procédures administratives et financières opérés par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté en 2018, l'uB a décidé de mettre en place une cellule d'aide au montage des projets régionaux. Cette cellule placée au sein du pôle recherche et en collaboration étroite avec le pôle finances a procédé à l'analyse de l'ensemble des projets régionaux déposés à la fin de l'année 2018. Elle s'est rapidement imposée comme une aide efficace et appréciée auprès de la communauté des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'uB.

Mise en place d'un algorithme de ventilation des crédits récurrents de la recherche (avec UBFC et les autres établissements)

Pour répondre à l'un des objectifs d'I-SITE et de l'UBFC, les vice-présidents recherche des membres de l'UBFC, sous la coordination du vice-président recherche de l'UBFC ont proposé un nouvel algorithme d'allocations des moyens dits de « crédits récurrents » des laboratoires pour l'année 2019. Cet algorithme perfectible s'appuie sur des critères tels que la taille des laboratoires, sa qualité, sa thématique scientifique, tout en tenant compte de l'allocation perçue les années précédentes.

AAP Recherche en réseaux

Afin de renforcer l'ouverture de l'établissement auprès de partenaires français et internationaux, l'uB a lancé à l'automne 2018 un appel à projet « recherche en réseau » doté de 45.000 euros. Ce programme ambitionne de financer des travaux de recherche en réseau s'appuyant sur au moins un laboratoire sous (co)tutelle de l'uB. Les autres laboratoires ou partenaires pourront être internes ou externes à l'uB. Typiquement il pourra permettre de tester des concepts devant s'appuyer sur plusieurs laboratoires ou de répondre à des sollicitations externes visant à intégrer nos laboratoires dans des réseaux à forte plus-value. Ce programme pourra également venir en appui « amont » de réponses à des appels à projet de type H2020 ou ANR ou en amorçage de réseau de type GDR. Le premier appel à projet lancé fin 2018 est en cours d'évaluation par la commission de la recherche.

Pôle régional de santé publique

Dans un contexte global de transformation du système de santé et de fortes évolutions des attentes des citoyens en matière de santé, l'uB est devenue membre fondateur du pôle régional de Santé Publique de Bourgogne-Franche-Comté, aux côtés de l'ARS, de l'UFC, de l'UBFC, du CHU de Dijon et du CHRU de Besançon, et de la Région Bourgogne Franche-Comté. Les établissements membres s'accordent sur trois orientations stratégiques en matière de santé publique : (1) impulser et soutenir des projets de recherche appliquée en réponse aux enjeux de santé publique liés aux territoires et aux populations de Bourgogne-Franche-Comté, (2) concourir au transfert et à la valorisation des connaissances acquises, à destination de tous, et (3) développer largement l'offre de formation dans ce domaine spécifique de la santé publique.

Groupes de travail pour le passage des crédits recherche en Hors-Taxe

En considérant les textes réglementaires, il apparaît que les activités de recherche peuvent être réalisées et comptabilisées, pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement, en régime HT. Ainsi, l'année 2018 a été l'année de réflexion et d'analyse afin de faire aboutir cette transformation des crédits de la recherche impliquant la direction générale, les pôles recherche et finances de l'uB, l'agence comptable, des gestionnaires et directeurs des laboratoires. En 2019 les « crédits récurrents » des laboratoires pourront être dépensés en régime de TVA hors-taxe, dans le respect des règles de dépenses en vigueur au sein de l'établissement.

Lancement de l'animation des domaines scientifiques

Après la construction des domaines de recherche de l'uB en 2012-2013 (Aliment et Environnement, Santé (health) et Ingénierie moléculaire, Photonique et Matériaux avancés, Apprentissage et santé (care), Patrimoine et Territoire, Vigne et Vin), en relation avec les partenaires du Grand Campus, l'année fut marquée par les premières réunions de ces domaines sous la forme de groupes de coordination dont les objectifs sont principalement d'engager l'établissement dans une démarche prospective pour proposer les axes d'avenir en matière de recherche, de favoriser l'émergence de projets transversaux réfléchis et muris de façon collégiale, de

formuler, sur la base d'analyses prospectives, des propositions sur l'évolution du périmètre des domaines, de travailler au renforcement du lien formation/recherche en permettant notamment d'améliorer les liens entre laboratoires et composantes et de proposer des outils et des dispositifs de pilotage de la recherche.

Ces groupes devront à l'évidence assurer une partie du lien avec l'environnement régional et les pôles thématiques de l'UBFC en particulier.

Mise en œuvre du protocole de Nagoya au sein du CGSA, Biogéosciences et PAM

Le Protocole de Nagoya est un traité international visant à protéger la biodiversité à travers le monde et à rémunérer les communautés qui fournissent des ressources biologiques ou génétiques. Le Protocole est entré en vigueur le 12 octobre 2014, la France l'a ratifié en août 2016. Il rassemble actuellement 105 Etats. La réglementation impose désormais l'obtention, par les utilisateurs potentiels de ressources génétiques, du consentement préalable en connaissance de cause du pays dans lequel la ressource est située avant que l'accès ne soit accordé, ainsi que la négociation et l'établissement de conditions convenues d'un commun accord d'accès et d'utilisation de cette ressource. Le MESRI a mis en place une plateforme qui permet aux équipes de recherche de travailler conformément à l'éthique de partage définie par la Convention sur la diversité biologique et avec la sécurité nécessaire à leurs activités. Les laboratoires CSGA, Biogéosciences et PAM disposent d'identifiants de connexion à cet outil.

Intelligence économique

C'est l'ensemble des activités coordonnées de collecte, de traitement et de diffusion de l'information utile aux acteurs économiques, en vue de leur exploitation. On peut y ajouter les actions d'influence et de notoriété ainsi que celles liées à la protection de l'information. Interventions dans des modules d'intelligence économique à l'ESIREM, Master LEACA, UFR Pharmacie et UFR Sciences et techniques.

Séminaire intelligence économique de janvier 2018 à Auxerre, sur le campus en partenariat avec la CCI et la Préfecture de l'Yonne. Ce forum visait à sensibiliser les étudiants de L2 et L3 du département TC aux domaines veille et influence. Le forum a été l'occasion de faire travailler un groupe de dix étudiants.

Chargé de conduire les travaux d'élaboration de la norme 56006 « management de l'intelligence stratégique » (norme qui fait partie de la série ISO 56000, Management de l'innovation) Pierre Deplanche a été élu directeur de projet. Cette mission est rendue possible grâce au soutien conjoint de la Région BFC et de l'uB.

Mise en place du comité technique de la norme 56006 : Tokyo 14-19 octobre 2018. Participation de 14 délégations internationales. Participation aux travaux au sein du comité AFNOR CNINNOV au titre de l'université de Bourgogne sur la norme en cours d'élaboration « Management de l'innovation ».

Tout au long de l'année, discussions et réunions entre l'uB, la SATT et l'ISAT pour faire émerger le MBA N2IE, « Normalisation, innovation et intelligence économique ». Cette formation, portée par l'ISAT serait proposée à Paris dans les locaux de l'EGE, Ecole de guerre économique, réputée pour la réputation de ses formations en intelligence économique et ses réseaux partenariaux. Ouverture espérée en novembre 2019.

Vie étudiante et associative

Sur l'année 2018, la **vie étudiante** a su faire preuve d'innovation et de présence auprès de son plus grand public. En effet, le SUAPS (sport universitaire) est resté gratuit pour les étudiants de l'université. Dans la prolongation, de nouvelles formations ont pu naître pour nos étudiants engagés associativement afin de les accompagner au mieux dans leurs démarches et les mettre au fait des engagements juridiques de chacun.

Nous pouvons de nouveau citer les « Campus Days » qui ont permis d'offrir une magnifique vitrine pour l'ensemble des étudiants et personnels, comme l'année précédente. Ces jours dédiés aux étudiants ont permis l'inauguration de nouvelles œuvres culturelles qui animent tant visuellement que symboliquement notre campus Universitaire. Cet événement, qui se voit repensé et élargi chaque année permet la reconnaissance et le rayonnement de tous les partenaires universitaires et étudiants de l'Université.

Cette année encore furent organisés une « Color Campus » (course avec des poudres colorées), une grande distribution de repas par le CROUS, un concert ou encore deux journées de présentation des associations étudiantes, qui a attiré près de 1000 étudiants supplémentaires par rapport à l'année précédente. Ces événements, au-delà de leur aspect fédératif ont permis de démontrer une fois de plus, l'attractivité de la vie étudiante de notre université aux nouveaux étudiants.

Sur le plan de la **vie associative**, nous comptons actuellement près de 150 associations labellisées sur l'ensemble des six campus, démontrant ainsi le dynamisme de nos différents sites. Le soutien envers celles-ci a été maintenu à l'occasion des appels à projets FSDIE, qui depuis la rentrée 2018 se voit financé via la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus). Ce fond se voit très fréquemment sollicité par les associations, montrant qu'il s'agit d'un des premiers soutiens au développement de projet. Il faut noter que l'aide à la constitution des dossiers est notamment portée par le Bureau de la vie étudiante, qui pratique aussi un suivi des jeunes associations. Nous pouvons noter pour cette année la grande diversité des domaines des projets subventionnés (sport, animation de filières, caritatif, voyages ...).

La CVEC, financement nouveau et pensé dans la continuité du projet de la loi ORE destiné au développement de la vie étudiante permet à l'Université de Bourgogne un nouveau souffle financier pour l'apport aux initiatives présentes et futures. Au-delà de cela la prise en compte de plus en plus forte des aspects environnementaux, diversité et citoyenneté se montre de plus en plus marquée notamment via l'émergence de nouvelles associations tournées vers le respect de notre environnement, qui entraînent dans leurs projets d'autres associations déjà existantes.

Dans la continuité de sa mise en place, les distributions **d'aide alimentaire** par l'association Epi'Campus, se voient toujours financées par l'Université par le biais du FSDIE afin de la soutenir de manière pérenne dans son but d'aide aux étudiants en grande difficulté, entrevoyant ainsi un élargissement considérable de ses actions très prochainement. Ceci porte à quatre le nombre d'associations conventionnées (Epi'Campus, AS UB, Isatech et Adexpra).

Conscient de l'importance du réseau des associations, le "Forum des Associations" sera renouvelé en 2019 afin d'entretenir l'importance de leur présence sur notre territoire.

➤ **FOCUS : Rentrée 2018-19 : des effectifs en hausse continue**

Pour la 7^{ème} rentrée consécutive, l'établissement a enregistré une nouvelle hausse de ses effectifs. Outre la démographie, c'est le signe d'une attractivité certaine, d'une université où il fait bon étudier. Ce phénomène n'est pas sans conséquence. Ainsi, en octobre, le flux entrant d'étudiants en 1^{ère} année (hors CPGE) a enregistré une hausse de +6.2% avec un effectif de 6.120 étudiants (soit +356 étudiants par rapport à octobre dernier). Fin 2018, les inscriptions des étudiants sont en augmentation de +2.9% par rapport à l'année précédente, soit un effectif total de 30 345 étudiants (+855 étudiants par rapport à 2017).

Des augmentations de plus de 6% constatées :

- À l'**IAE**, les inscriptions sont en hausse de **+13.3%** (+121 étudiants avec un effectif total de 1 029 étudiants) notamment en 1^{ère} et 3^e année de licence (respectivement +25 et +31 étudiants) ;
- À l'**ESIREM**, les effectifs sont en hausse de **+13%** (+55 étudiants pour un total de 479 étudiants) notamment en 1^{ère} et 2^e années du cycle ingénieur (respectivement +33 et +21 étudiants) ;
- En **STAPS** dont les inscriptions augmentent de **+8.1%** (+151 étudiants pour un total de 2 011 étudiants) particulièrement en 1^{ère} année et 3^e année de licence (respectivement +64 et +43 étudiants) ;
- En **Sciences & Techniques**, dont les effectifs sont en hausse de **+6.5%** (+157 étudiants pour un total de 2 554 étudiants) en raison d'une forte hausse des inscriptions en 1^{ère} année de licence (+88 étudiants hors CPGE) et en 3^e année de licence (+76 étudiants dont +26 en Mathématiques et +19 en Chimie).

Des augmentations plus modérées (comprises entre 2.0% et 5.0%) :

- À l'**IUT de Chalon** où les inscriptions sont en hausse de **+5.1%** (+19 étudiants par rapport au 06/12/2017, soit au total 394 étudiants) notamment en 1^{ère} année de DUT (+20 étudiants dont +29 en DUT1 GLT) ;

- En **SVTE** où l'on observe une hausse des inscriptions de **+4.9%** (+82 étudiants, soit au total 1 758 étudiants) notamment en 1ère et 2^e année de master (respectivement +20 et +33 étudiants) ;
- À l'**ISAT** avec une hausse de **+4.9%** (+33 étudiants, pour un effectif de 712 à ce jour) qui s'explique par une hausse des inscriptions en 1ère et 2^e années de cycle ingénieur (respectivement +30 et +23 étudiants) ;
- À l'**IUT de Dijon-Auxerre** où ils ont augmenté de **+4.4%** (+101 étudiants, pour un total de 2 384 étudiants) notamment en 1ère année de DUT (+45 étudiants dont +23 en GACO et +18 en Informatique) et en 2^e année de DUT (+71 étudiants dont +27 en GEA et +15 en MMI) ;
- À l'**IUT Le Creusot** où les effectifs augmentent de **+3.1%** (+21 étudiants pour un total de 708 étudiants) notamment en 2^e année de DUT (+24 étudiants dont +14 en GEII) ;
- En **Santé** avec **+2.5%** (+134 étudiants pour un total de 5 504 étudiants) notamment en Bac+5 (+75 étudiants suite aux inscriptions en 4^e année d'IFMK) et en DU (+49 étudiants).

Des effectifs en relative stabilité :

- en **SHS** (+0.7% soit +21 étudiants pour un total de 3 244 étudiants) ;
- en **DSEP** (+0.6% soit +24 étudiants pour un total de 4 131 étudiants) ;
- à l'**ESPE** (-0.5% soit -11 étudiants pour un effectif de 2 178 étudiants) ;
- et en **Langues & Com** (-0.9% soit -13 étudiants pour un total de 1 405 étudiants).

Culture scientifique

Le dossier PIA « Nouveaux Coursus à l'Université » NCU-RITM a été lauréat à l'échelle des établissements d'UBFC et percevra 12M€ sur 10 ans. L'uB est responsable du levier 2 « Parcours différenciés ». Il consiste en la création de 4 unités d'enseignement transversales originales destinées à tous les étudiants de licence de l'Université de Bourgogne, quelle que soit leur discipline (hors études de Santé) :

- « Engagement étudiant » qui récompense l'investissement étudiant dans l'une des associations ou institution partenaire (4 dans le domaine culturel, 5 dans le domaine social)
- ECLOT (Entraînement à la Concentration et à l'Optimisation des tâches), pour apprendre à gérer le stress des examens ou des prises de parole à l'oral
- Initiation à la recherche pour savoir diffuser à la manière d'un médiateur de culture scientifique les travaux menés par les enseignants-chercheurs d'UBFC dans sa discipline
- « Des recherches et des femmes » pour montrer la difficulté de la carrière des femmes dans le domaine de la recherche en proposant des entretiens avec des jeunes chercheuses

Comité de Pilotage du PIA Réseau des *Experimentarium* (le programme a été élu lauréat fin 2015 pour un montant de 600 k€ et se termine en 2019 avec un festival national à Dôle en mai prochain), participation aux Festivals Nationaux du Réseau des *Experimentarium*, développement du programme en lien avec la Mission Culture Scientifique de l'université, l'Office de Coopération et d'Information Muséales (OCIM) et l'Université de Franche-Comté.

Organisation et animation de 2 commissions Culture :

- « subventions culturelles » destinée à subventionner les initiatives culturelles étudiantes sur les campus de l'Université de Bourgogne (supposant l'examen préliminaire de l'ensemble des dossiers)
- « politiques culturelles », destinée à présenter les différents projets culturels du Pôle culture et des associations culturelles étudiantes de l'université à l'ensemble des partenaires dijonnais.

Renforcement des liens avec l'Université de Franche-Comté : relations suivies avec l'UFC, organisation de rencontres à Dijon entre les responsables des services culturels des deux universités, visant à renforcer des liens existants (Organisation conjointe de la Nuit des Chercheurs et PIA « réseau des *Experimentarium* ») pour les inscrire dans le cadre de la COMUE.

Développement de projets communs au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté (conception partagée d'un projet d'un événement de culture scientifique régional de grande ampleur de mai à octobre 2018 intitulé VIVO ! : environ 20.000 visiteurs en région en 2018 durant les différents moments de cet événement).

L'uB a notamment participé :

- au COPIL du programme Talent Campus (programme IDEFI uB/ UFC) et aide au développement de ce programme à l'uB sous la forme d'une unité d'enseignement transversale
- aux CA du Pôle Interrégional de Gérontologie et de l'Espace de Réflexion Ethique BFC, participation à l'organisation de leurs journées destinées au grand public
- au Comité Éditorial des Editions Universitaires de Dijon (EUD)
- aux manifestations culturelles de l'*atheneum*, de la Mission Culture Scientifique (Mission de diffusion du savoir avec l'*Experimentarium* et de conservation du Patrimoine Scientifique avec le programme PATSTEC financé par le CNAM)

➤ **FOCUS : L'Office de coopération et d'information muséales (OCIM)**

Contribuant à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique, il a multiplié les actions à l'échelle nationale et francophone dans le cadre de sa stratégie articulée en 3 axes : observation, liens avec la recherche et communication.

Il est un centre de ressources et de savoirs partagés à destination des acteurs du Patrimoine et de la Culture scientifiques, techniques et industriels (muséologie et muséographie, médiation, conservation-restauration, recherche, relations entre les sciences et la société...). A l'interface entre le terrain et la recherche, il accompagne les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques, à travers formations et rencontres. Il produit et diffuse des savoirs et synthèses, sous forme d'articles d'ouvrages et supports numériques. Il assure également une mission d'observation.

Il a pour missions de constituer un service de référence spécialisé, animateur de réseau, apportant conseil, assistance et accompagnement aux sollicitations des acteurs et de développer des actions d'intérêt général utiles à la structuration et l'évolution des pratiques et méthodologies professionnelles.

SES ACTIONS...

Numérique

Le numérique est au cœur des évolutions et transformations à venir à l'uB.

L'année 2018 aura été consacrée à la mise en application du Schéma Directeur du Numérique 2017-2022, voté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 10/07/2018, et pour rappel, construit autour de 4 programmes :

- Le numérique au service des missions de l'uB (pédagogie, recherche)
- Le numérique pour la modernisation et la simplification des procédures
- Le numérique pour le développement de campus d'avenir
- Le numérique pour garantir la sécurité des usagers, des biens, et du SI

Le numérique au service de la pédagogie

De nombreux projets ont été expérimentés cette année pour la modernisation des pratiques pédagogiques au service de la réussite et de l'insertion des étudiants :

- Robotique de télé-présence : Initiés lors d'une expérimentation en 2017, les systèmes de robotique de télé-présence se développent pour être proposés, pour l'année universitaire 2018-2019, à plusieurs étudiants en situation de handicap.
- Plateforme expérimentale collaborative à l'UFR Santé : Ce projet innovant doit permettre aux étudiants et aux enseignants de communiquer et échanger via un outil de collaboration numérique relié à la plateforme de e-learning MOODLE de l'université.

Cette plateforme permet aux enseignants de créer leurs propres groupes et de partager cours ou exercices avec leurs étudiants mais également d'échanger directement avec eux via la messagerie instantanée. Plus de 1500 étudiants et 100 enseignants de l'UFR Santé utilisent cet outil avec un pourcentage de participation active de près de 80%.

Projets expérimentés en 2018 qui seront déployés courant 2019

- Projet de réalité augmentée en Santé et Pharmacie.
- Projet « Intelligence Artificielle » d'assistant conversationnel : le bot Hugo sera mis au service des étudiants via uBlink (projet mettant en collaboration les pôles Formation et Vie Universitaire, International et la Direction du Numérique).
- Refonte de la plateforme Plubel-Moodle avec inclusion des outils collaboratifs et d'intelligence artificielle pour lutter contre le décrochage et apporter une aide contextualisée aux étudiants.

Entre 2017 et 2018, l'uB a été pilote au niveau national pour la mise en place de la nouvelle certification numérique nationale intitulée PIX en remplacement de la certification C2I (Certificat Informatique et Internet). Dès cette année universitaire, l'uB est en capacité de former ses étudiants de formation initiale et continue à PIX et de leur permettre de passer les épreuves certifiantes.

Le numérique et la recherche : un Centre de Calcul toujours plus performant et utilisé

L'année 2018 a vu l'obtention d'une subvention régionale de 147 000 € pour la jouvence de sa plateforme d'archivage de données scientifiques. Preuve d'un partenariat fort au sein de la COMUE et d'une tradition de partenariat datant de plusieurs années, le dépôt d'une demande de subvention régionale conjointe avec le Mésocentre de calcul de Franche-Comté a pu être réalisé. Cette demande d'un montant de 200 000 € devrait permettre la rénovation du stockage haute performance du cluster de calcul.

Il est à noter qu'1 million d'heures de calcul ont été mobilisées pour deux projets scientifiques d'envergure dans le cadre de l'opération Mésochallenge-CCuB 2018. Une communication des résultats aux Journées nationales Calcul et Données à Lyon (JCAD 2018) a pu être réalisée.

3 chiffres reflètent l'importance du calcul numérique à l'uB :

- La puissance de calcul ne cesse d'augmenter de manière massive passant en 2018 de 200 à 300 Tflops (1 Téraflopps étant l'unité de mesure de la puissance de calcul, égal à 1000 milliards d'opérations par secondes).
- Le passage de 1.5 Po à 2.2 Po d'espace de stockage pour l'archivage et le traitement de données scientifiques.
- 28 millions d'heures de calcul réalisées en 2018.

Modernisation de l'administration et des procédures

L'année 2018 a été une étape importante dans la refonte de l'écosystème numérique de l'uB avec plusieurs projets majeurs :

- La mise en production du nouveau Système d'Information des Ressources Humaines, SIHAM, a été réalisée en février 2018 en vue d'une gestion intégrée des RH et de la Paye.
- Une équipe projet a été dédiée au renouvellement de l'intranet pour un lancement en février 2019.
- Conjointement, un projet de restructuration de la GED NUXEO, brique majeure de la dématérialisation, a également été préparé pour un lancement également début 2019.
- Le projet de renouvellement du logiciel de gestion des heures d'enseignement (SERVICE et EVALENS) au profit du produit SAGHE a été initié en collaboration avec l'université de Toulouse 2, éditrice de ce logiciel. Un travail important est en cours pour une mise en production en septembre 2019.
- L'année 2018 a vu la mise en production de nouvelles versions applicatives majeures d'APOGEE, SIFAC, MUTINT...
- Le processus de dématérialisation des inscriptions administratives des étudiants a été généralisé à l'ensemble des composantes de l'uB, après une phase expérimentale à l'IUT de Chalon sur Saône et à l'UFR Santé.
- Une expérimentation a été menée entre plusieurs UFR sur la mise en œuvre d'une plateforme commune de gestion des stages étudiants (PSTAGE).
- Une étude concernant le Télétravail a été effectuée et a permis une première mise en œuvre expérimentale pour 25 agents.
- Enfin, le renouvellement des équipements et infrastructures utilisées lors des Epreuves Classantes Nationales Informatisées de médecine (ECNI) a été réalisé, et une salle de secours a été équipée pour accueillir ces épreuves.

Campus d'avenir : Infrastructures réseaux et Datacenter

Le Datacenter de l'uB a, après le dépôt d'un dossier porté par la COMUE UBFC, été labellisé courant 2018 « Datacenter régional ESR pour la Bourgogne Franche Comté ».

Cela a permis de conforter les échanges avec les établissements de la COMUE sur les questions du réseau Bourgogne Franche-Comté et des services à mettre à disposition des usagers. Cette labellisation va permettre à terme d'étendre les capacités d'hébergement du Datacenter.

La Direction du Numérique a travaillé en 2018 à des évolutions majeures sur les infrastructures réseau de l'université :

- Nouveau marché pour le réseau de collecte RESUBIE 5 permettant d'augmenter les débits d'interconnexion de chaque site universitaire (passage de 100 Mb/s à 1Gb/s).
- Renouvellement complet des équipements réseaux filaire et wifi, et du câblage des bâtiments Droit-Lettres et de la bibliothèque universitaire Droit-Lettres.
- Mise en œuvre de nouveaux marchés d'achats d'équipements réseaux pour l'université.

Le numérique et la sécurité

L'uB a initié en 2018 le chantier de renouvellement du contrôle d'accès à ses locaux : basé sur la carte multiservice Pass'UBFC, ce nouveau système a pour objectif dans le contexte Vigipirate, d'accroître la sécurité d'accès aux bâtiments, (en particulier pour les laboratoires en Zones à Régime Restrictif), ainsi qu'aux parkings, En juin 2018, afin d'accompagner la Direction et les usagers de l'université dans la mise en œuvre du règlement européen relatif à la protection des données (RGPD), une Déléguée à la Protection des Données (DPD) a été nommée par le Président de l'uB.

Enfin, au printemps 2018, une campagne de communication visant au changement de mot de passe régulier a été initiée à destination de tous les usagers de l'université.

➤ **FOCUS** : Projet Learning Center

Actée en 2012, la décision d'implanter un Learning Center est le fruit de la volonté de proposer aux étudiants un nouveau lieu pour acquérir et développer de nouvelles formes d'apprentissage. Le projet est centré sur la rénovation de la BU Sciences et sur la fusion des équipes des BU Sciences et Santé. L'opération est financée dans le cadre du CPER 2015-2020. L'ouverture du bâtiment au public est prévue en septembre 2020.

De janvier à mai 2018 : réunions techniques, lancement de l'appel d'offres travaux, notification des lots. Le désamiantage a été réalisé en novembre 2018. Le budget a pu être consolidé dans le cadre d'une renégociation avec l'Etat et la Région, passant de 5,8M€ à 6,076M€. Ce projet a été présenté en octobre dans le cadre du « mois de l'innovation » organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Après un important chantier de déplacement des collections des magasins sur les plateaux documentaires, la BU Sciences a fermé le 1^{er} juin 2018. Pour permettre une continuité de service, 6.000 ouvrages destinés aux étudiants de ST, SVT, STAPS et IUVV sont installés à la BU Droit-Lettres. Les plages d'ouverture en soirée ont été reporté (jusqu'à 22 heures les lundis, mardis et mercredis).

Une attention particulière a été portée aux conditions de travail des agents concernés par ces changements. Ils participent également à la co-construction de l'organigramme et des fiches de poste des 26 agents qui travailleront à terme dans le Learning Center. La communication sur le projet a commencé en juin 2018 pour informer les étudiants et les enseignants. Un flyer leur présentant les services attendus dans le Learning Center a également été diffusé. A l'occasion des « Campus Days », le premier volet d'un triptyque artistique a été réalisé par des artistes de Street Art (*Maison de l'Etudiant et Atheneum*). L'objectif est de réaliser deux autres œuvres en 2019 et en 2020 et de les installer à l'ouverture dans le nouvel équipement.

International

- Un réseau de 343 établissements partenaires répartis dans 57 pays
- Plus de 20 doubles diplômes en Licence et Master
- Près de 2.500 étudiants internationaux inscrits, représentant plus de 120 nationalités différentes

Commission « Europe et international »

Une commission en charge des dossiers liés aux questions et enjeux internationaux a déjà existé dans le passé mais elle avait au fil du temps été abandonnée au profit d'échanges transversaux dans les différentes autres instances. Dans une volonté de redynamiser notre politique européenne et internationale et les enjeux qui en découlent, mais aussi du dépôt de notre projet « d'université européenne », la gouvernance a souhaité remettre en place une commission « RI » pour redonner à cette thématique toute la visibilité qu'elle mérite au regard de l'importance qu'on lui accorde dans nos actions.

Honoris Causa

Suite à une réflexion collégiale en vue de décerner le titre de « *docteur honoris causa de l'université de Bourgogne* », une sollicitation officielle a été lancée au courant de l'année. La délivrance de ce titre permet d'honorer une personnalité de nationalité étrangère, ancien(ne) étudiant(e) illustre et contemporain(e), certain(e)s ont embrassé des carrières scientifiques, sportives ou politiques. Le conseil d'administration du 11 décembre a validé à l'unanimité la proposition faite par le président, de remettre un tel diplôme à Son Excellence Roch Marc Christian KABORE, président du Burkina Faso. Ce dernier a étudié dans notre université à la fin des années 70 et y a obtenu un diplôme de Sciences économiques. Cette cérémonie s'est inscrite dans le cadre d'une visite d'Etat en France du président du Faso. La francophonie est l'une des richesses partagées au sein de l'ESR, recevoir un chef d'Etat en exercice au sein de notre université a donc constitué un honneur. Ce fut un moment particulier pour notre établissement et les membres de la communauté attachée à l'universalité des savoirs et à la formation des consciences de demain pour laquelle l'accueil d'étudiants de nationalité étrangère nous honore.

Autres faits marquants...

Linfield College (Oregon, USA) - Accueil d'une délégation américaine le 24 janvier - signature d'une convention de coopération

Université Mohamed VI de Ben Guerir (Maroc) - Déplacement du Président, le 1^{er} février - signature d'un accord-cadre et visite de l'université Cadi Ayyad (UCA) à Marrakech

Université de Maule (Chili) - Rencontre le 15 mai entre le Président Diego Duran et le Président BONNIN

2^e *International Staff Week* organisée par le Pôle International sur le thème de l'interculturalité du 18 au 21 juin (18 participants)

Fondation SMERRA - Signature d'une convention de partenariat dans le cadre du financement du DU « Français Langue Etrangère pour l'insertion universitaire et professionnelle des publics migrants » le 29 juin

Événements auxquels l'uB a été présente

Participation aux salons majeurs de l'Éducation à l'international : APAIE (Asia-Pacific Association for International Education) à Singapour (26-29 mars), EAIE (European Association for International Education) à Genève (11-14 septembre)

Travaux du Réseau des vice-présidents « Relations internationales » : Assemblée Générale du 11-13 avril à l'université de Guyane ; journée de réflexion les 27-28 septembre à Bruxelles (CLORA : Club des Organismes de Recherche Associés)

Accueil des étudiants internationaux à la Mairie de Dijon le 19 janvier

Conférence de célébration du 70^{ème} anniversaire de KUFS (Kyoto University of Foreign Studies, Japon) : « *Globalization and Study Abroad : Issues and Futures Directions* » le 24 janvier

Visite de l'Ambassadeur d'Allemagne Nikolaus Meyer-Landrut et du Consul général d'Allemagne à Lyon, Max Maldacker, à Dijon le 20 avril

Rencontres à l'ouverture internationale, au Lycée international Charles de Gaulle à Dijon le 26 avril

Visite d'une délégation conduite par le Maire de Mayence, Michael Ebling, le 4 juin pour célébrer les 60 ans de partenariat avec la ville de Dijon

Mission d'étude « Enseignement Supérieur et Recherche dans les pays nordiques » (Copenhague, Helsinki, Stockholm, Oslo) du 11 au 14 juin

Mission à Mayence (22 au 24 juin) sur invitation de la Mairie de Dijon : échanges avec le Maire de Mayence, Michael Ebling, avec Pascale Trimbach (Consul général de France à Francfort). Rencontre avec Stephan Jolie, Vice-Président international de l'université Johannes Gutenberg (JGU) pour initier le projet d'université européenne

Rencontre avec l'Ambassadeur de France au Chili (Conseil Régional) le 10 octobre

Participation en tant que membre du Jury au 50^{ème} Concours d'éloquence française organisé par le département de Français de Kyoto University of Foreign Studies (KUFS, Japon) le 10 novembre
Signature de conventions avec plusieurs nouveaux partenaires : Chiba, Nagasaki et Saga University (Japon), Ton Duc Thang University (Vietnam), Lindfield College et Murray State University (USA)...

Candidature « université européenne »

A deux reprises en 2018, la Conférence des Présidents d'Universités a été présente sur le campus de Dijon : en février pour un colloque (« *Europe et ESR - quelles stratégies de coopération pour les acteurs d'un territoire ?* ») et en mars pour la Conférence annuelle des présidents en présence de la ministre de l'ESRI, Frédérique VIDAL, avec pour thème « *L'Europe des Universités* ». A cette occasion, elle s'est exprimée sur la création d'universités européennes, concept issu notamment du discours du président de la République à La Sorbonne à l'automne 2017. Une « université européenne » sera un réseau d'universités de plusieurs pays d'Europe, mettant en place un parcours où chacun de leurs étudiants étudiera à l'étranger et suivra des cours dans deux langues au moins.

Compte tenu des liens qui unissent nos établissements et nos régions, c'est dans cet esprit que le président a pris une initiative en adressant, au cours du printemps, un courrier à son homologue de l'université de Mayence, avec qui nous entretenons des relations anciennes et fortes. Nous avons reçu en retour un écho positif immédiat.

Ce projet en cours d'élaboration va tendre à favoriser la mobilité sous toutes ses formes et a pour ambition de toucher 50% des étudiants des membres du consortium à travers différentes actions. Des visioconférences hebdomadaires sont organisées pour le suivi de l'évolution du projet (groupe de travail dijonnais : directrice du Pôle International, chef du service « Coopération interuniversitaire et montage de projets », Sylvie Marchenoir et Alexander Frame, enseignants-chercheurs respectivement en Allemand (responsable des cursus intégrés Dijon-Mayence / SHS) et Communication (responsable du Master ICM).

Le projet déposé s'appelle : **FORTHEM** (Fostering Outreach within European Regions, Transnational Higher Education and Mobility) – « Bring Europe home »

Il se décline en 7 rubriques, chaque université prenant en charge l'une d'elles, à savoir :

- **Management du projet** Johannes Gutenberg-Universität – Mayence (Allemagne)
- **Organisation structurelle** Université d'Opole (Pologne)
- **Mise en place d'une communauté numérique** Université de Palerme (Italie)
- **Mise en œuvre d'une mobilité innovante** Université de Bourgogne – Dijon (France)
- **Recherche et transfert de connaissances** Université de Jyväskylä (Finlande)
- **Engagement sociétal et responsabilité citoyenne** Université de Valence (Espagne)
- **Durabilité et diffusion des dispositifs mis en œuvre** Université de Lettonie – Riga (Lettonie)

Le résultat de l'appel à projets est attendu pour le début de l'été 2019.

Espace Entreprises

Guichet unique en direction des acteurs du monde économique local et régional, il est aussi l'interface permettant à nos partenaires extérieurs à la sphère académique d'entrer rapidement et facilement en contact avec l'université.

Depuis quatre ans, il assure le lien avec le monde économique. Ce lien passe par l'ouverture des plateformes technologiques de l'université aux PME ou par des prestations de services de chercheurs, par la formation des

collaborateurs, par la mise en place de contrat Cifre (convention industrielle de formation par la recherche), par l'accueil d'évènements professionnels au Multiplex ou encore l'hébergement de jeunes pousses.

En lien avec les organisations patronales, l'établissement est aussi par le biais de « l'Espace entreprises » actif au sein de clusters comme BFC Numérique, la Food'Tech ou BFCare, mais également producteurs de savoirs connectés aux besoins des territoires à travers de chaires spécialisées en droit rural (sur le site de Mâcon) ou en gestion des données (sur le campus de Dijon au sein de l'UFR DSEP). Il dispose de relations privilégiées avec le SEFCA bien entendu mais aussi « Sayens ».

Au cours de l'année, les conventions et partenariats passés ont été poursuivis à travers leurs déclinaisons respectives. Il est un interlocuteur important des entreprises dans le cadre de la collecte de la taxe d'apprentissage. Au plan national, « l'Espace entreprises » est l'un des éléments qui nous distingue.

Intégrer en fac-similé la nouvelle plaquette éditée au cours de l'année

Développement durable

Mise en place de différentes actions de sensibilisation

Cette année encore, l'université a organisé avec le CROUS de Dijon et en partenariat avec Dijon Métropole différents évènements :

"Semaine du développement durable" : (en mars) « *Repair café* » une cinquantaine d'objets ont été apportés, présentation des consignes de tri de Dijon Métropole auprès de 250 participants, 2000 personnes ont consommé des produits bio et/ou locaux aux RU du CROUS de Dijon, 15 vélos ont été réparés et gravés et une campagne de communication sous forme de trucs et astuces sur les éco-geste a été relayée auprès de 800 personnes sur les réseaux sociaux.

"Campus days" : (en septembre) L'objectif était de démontrer qu'il existe des solutions concrètes pour être un consommateur responsable : distribution gratuite de près de 2.000 smoothies réalisés par le CROUS avec des fruits de saison et présence du tri truck des ambassadeurs du tri de Dijon Métropole, pour présenter les consignes de tri en vigueur dans Dijon Métropole et pour répondre aux questions des usagers !

"Semaine européenne de réduction des déchets" (en novembre, actions labellisé par l'ADEME nationale) : Repair café une trentaine d'objets ont été apportés, 15 gravages de Bicycode en cas de vol de vélo ont été réalisés, 10 personnes ont participé à un atelier de création de produits d'entretiens écologiques et 10 autres à un atelier de fabrication de produits d'hygiène, 400 personnes ont été sensibilisées aux consignes de tri de Dijon Métropole.

"Tour de France Agir Ensemble" (en novembre, organisé par l'AVUF et l'ADEME) en partenariat avec BSB : Projection du film « le Grand Saphir, une révolte ordinaire », 10 ateliers de sensibilisation aux éco-gestes, un jeux-concours (167 participants), un atelier upcycling avec La Recyclade.

Un objectif : réduire encore l'impact environnemental de l'uB

En octobre, installation d'un groupe de travail « biodiversité et campus » qui a pour objectifs de recenser les actions et projets en cours sur le campus en rapport avec les questions de biodiversité, de préparer un programme d'actions visant une augmentation de la biodiversité sur le campus afin d'amener un changement des pratiques dans la communauté.

Le service Vel'uB est toujours disponible sur le campus Montmuzard grâce à une flotte de 18 Divia vélos permettant aux personnels de se déplacer gratuitement et rapidement sur et autour du campus dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

Ajouter le lien permettant d'accéder au rapport complet sur le DD : www.xxx

Mission « égalité, diversité »

Ce fut une année de transition à plusieurs titres : la chargée de mission était au cours de l'année passée en disponibilité, et la convention régionale s'est achevée pendant la même période.

La convention régionale interministérielle « pour l'égalité filles-garçons et femmes-hommes » (2014-18) arrivait à son terme. Les partenaires, y compris l'uB, ont travaillé au bilan et entamé la préparation de la prochaine convention, qui concernera la « grande région », Bourgogne-Franche-Comté.

L'université a également accueilli et co-organisé la **cérémonie de remise des trophées de l'égalité et de la mixité, le 15 novembre 2018.**

Plus tôt dans l'année, à l'occasion de la **journée de lutte contre le SIDA** : affichage de l'exposition « Portraits de Vi(h)es » du collectif ELCS, à la Maison de l'Etudiant, distribution de préservatifs (mis à disposition gracieusement par la MGEN) et des flyers créés par l'étudiante en service civique l'année précédente, rattachée à la mission Egalité diversité.

Début de mise en place du **dispositif d'écoute en matière de harcèlement sexiste et sexuel** à l'attention des étudiant(e)s. Dans ce domaine de lutte contre les discriminations, on relève les **formations organisées par le service de formations des personnels** :

- Lutte contre les discriminations
- Travailler avec un collègue en situation de handicap
- Prévenir et lutter contre le sexisme et le harcèlement sexuel dans les fonctions publiques
- Formation "sensibilisation à la discrimination", AMACOD

Notons l'ouverture de l'UE transversale « des recherches et des femmes » à la rentrée 2018

Associations étudiantes « ARTEMIS » : un engagement notoire

Des étudiantes du master « Ingénierie des métiers de la culture » ont mené un projet en l'honneur de femmes qui ont été victimes de violences conjugales : « De corps et dames ». Elles ont organisé des ateliers artistiques animés par une artiste peintre - plasticienne. L'art étant facteur de reconstruction, par l'effet libérateur, l'expression qu'il permet est une partie intégrante du parcours de réinsertion. En partenariat avec « Solidarités femmes 21 ». Ce travail a donné lieu à une exposition à la Coupole Sainte Anne, avec des stands tenus par des associations étudiantes, avec la participation de « Solidarités femme 21 » et un mur d'expression par l'UNEF.

Emission de radio en direct de l'Atheneum, lors de la « Semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme ».

Colloques et recherches

- Discriminations et inégalités - groupe thématique de recherche (MSH Dijon)
- Colloque « mixité, égalité et pratiques en EPS » co-construit par des étudiants actuels et anciens du MEEF, ainsi que par des enseignants

Et des projets...

- Réactiver le réseau
- Animer le blog dédié à la mission
- Organiser une journée de la diversité le 20/05
- Concours d'affiche sur l'intersectionnalité

Service Communication

1^{ère} Edition des « OPENLABS » (15 janvier au 26 juin)

Dispositif imaginé et organisé par le service, en partenariat avec le pôle recherche et la mission culture scientifique, sous l'égide du VP Recherche. L'objectif est la promotion de la qualité et la diversité de la recherche auprès des personnels de l'établissement.

Entités participantes : 22 laboratoires de recherche du campus de Dijon, la Maison des Sciences de l'Homme (MSH), la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin » et le Datacenter.

Organisation effectuée par 140 personnes à travers 36 visites d'une heure proposées sur 6 mois pendant la pause méridienne.

Intégration de la journée « portes ouvertes » du laboratoire CSGA le 15/01 dans ce dispositif.

200 personnels de l'uB inscrits sur l'ensemble de l'opération, soit :

177 personnels inscrits via la plateforme *openlabs.u-bourgogne.fr*

40 personnels qui ont participé à la journée portes ouvertes du CSGA

503 places de visite réservées au total :

463 places sur la plateforme d'inscription avec présences effectives aux visites sur 636 places proposées = 73% des places réservées → ce taux de réservation a atteint 82% en considérant les réservations avec désistements pour raisons diverses

La refonte de l'écosystème web (visuelle, éditoriale, fonctionnelle)

C'est une opération transversale d'envergure débutée en 2015 et menée en partenariat avec les composantes, les laboratoires, les services communs et les sites territoriaux.

Cette opération est un élément fort de la stratégie communication destinée à déployer l'image et la notoriété de l'établissement. Elle contribue à moderniser l'image de l'établissement et répond à nos engagements en matière de développement durable en réduisant au maximum les impressions des différents supports de communication élaborés au fil de l'année.

Actions concernées :

- refonte / création des sites des laboratoires
- refonte des sites des composantes
- refonte des sites thématiques institutionnels (lycéens...)
- refonte de l'intranet

La refonte de l'intranet

Cette opération d'envergure a été lancée en mai 2016 par le service, en partenariat avec la DNUM, le PAJI, les services centraux, les composantes et les laboratoires. Elle a nécessité une implication forte de ses acteurs. C'était un élément attendu des personnels. Le souci de dématérialisation combiné à la somme importante d'informations qui circule dans un établissement comme le nôtre sont autant d'arguments qui nécessitaient d'offrir un intranet moderne. Il dispose d'un graphisme décliné de l'écosystème web et s'adosse sur un système de Gestion Electronique de Document (GED).

SES PARTENAIRES, SES CAMPUS...

ComUE UBFC

L'ambition régionale et la volonté de regroupement sont anciennes en Bourgogne Franche-Comté. Sur ce territoire, nous avons toujours travaillé ensemble à unir nos forces scientifiques. Dès 2010, l'Association « Université fédérale » et le PRES Bourgogne Franche-Comté s'étaient alors affirmés comme un levier important de notre rapprochement. C'est dans ce contexte que la loi Fioraso de 2013 est intervenue en créant une nouvelle forme de regroupement, la ComUE. L'uB a toujours considéré que son avenir passait par un tel regroupement. La complémentarité entre les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche en BFC est un axe majeur du développement régional. Des engagements sur le long terme ont été pris.

Le projet « I-SITE BFC », lauréat en 2016 du programme Investissements d'avenir, a pour ambition de créer un environnement international stimulant qui attire les étudiants et chercheurs talentueux du monde entier. Il entraîne la communauté des universités et des écoles vers des approches pluridisciplinaires fortement

connectées aux enjeux de l'industrie de la région. S'il est porté par l'UBFC, c'est un Consortium de 15 partenaires qui l'anime.

Le modèle choisi sur ce territoire est original et constitue une réelle alternative innovante à un schéma de fusion. 2018 restera comme une année charnière. Suite à une mission de l'Inspection générale, conduite à la demande du Recteur de région académique, un Administrateur provisoire a été nommé et avec lui, les établissements ont redéfini l'organisation de la ComUE dans le cadre d'un plan d'actions qui permettra d'améliorer son fonctionnement et mettre toutes les chances de notre côté pour réussir le challenge collectif que constitue le projet « I-SITE BFC ». L'ensemble des établissements membres de la ComUE réaffirme le rôle de UBFC en tant qu'université fédérale de recherche pour incarner le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Bourgogne Franche-Comté.

Grand Campus Dijonnais

Le « Grand Campus » s'est à nouveau élargi au cours de l'année : après Sciences Po et l'Ecole Nationale des Greffes et les écoles d'Art et de Musique, ces derniers mois ont vu l'arrivée de l'Ecole de Gendarmerie de Dijon et l'Etablissement Français du Sang. Il est un espace pertinent et efficace d'échanges dans lequel des synergies se créent.

Un projet commun sur le long terme : il concerne la réhabilitation d'un bâtiment emblématique de Dijon, qui sera libéré en 2021 par le CROUS, au profit des partenaires du Grand Campus. Il s'agira de créer un espace de prestige ouvert à toutes les structures du Grand Campus. Situé en centre-ville, près de la gare, dans un lieu à l'architecture remarquable (tout contre la cathédrale Saint Bénigne). Ce lieu sera consacré à la culture, aux arts et aux partenariats avec les entreprises. Il présentera des expositions des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art, des représentations des élèves de l'Ecole Supérieure de Musique BFC ainsi que des expositions de culture scientifique présentant de façon accessible les travaux des enseignants-chercheurs du Grand Campus dijonnais. Porté par l'établissement, ce dossier s'élabore en lien avec la ville de Dijon, le CROUS et les services de l'Etat.

Le CROUS

Après la fusion des CROUS de Besançon et de Dijon, nous avons réaffirmons régulièrement notre attachement aux missions accomplies par cet organisme, grâce notamment à ses agents de confiance et engagés. La fusion entre les CROUS de Dijon et Besançon aura été à son terme au cours de 2018. Le campus de Dijon représente 45% des étudiants en BFC. Des besoins importants sur les sites territoriaux sont en attente. Des engagements ont été pris, des assurances quant au maintien de l'ampleur et de la qualité à venir pour les prestations en direction de nos étudiants. Rédaction d'une convention établissant les relations futures. Un projet de convention entre le CROUS et l'uB est en cours de rédaction.

Les collectivités *(représentées au Conseil d'administration)*

La Région Bourgogne – Franche-Comté

Au cours de l'année 2018, des échanges réguliers entre les services de l'uB et de la Région Bourgogne Franche-Comté ont été initiés afin notamment de partager réflexions et pistes d'améliorations possibles sur le soutien apporté par la région à notre recherche. C'était aussi la première véritable année des nouveaux appels à projets sur les domaines de la Recherche, du Numérique et sur la Vie étudiante. Les échanges entre les équipes aura permis de renforcer les liens pour l'avenir. La Présidente de Région s'est déplacée sur plusieurs sites au cours de l'année, notamment à Auxerre pour l'inauguration du 4ème bâtiment (MUBA), à Nevers et au Creusot.

Dijon Métropole

Dans le cadre de sa contractualisation avec la Région, Dijon Métropole a souhaité faire de l'enseignement supérieur et de la recherche l'un des axes majeurs du développement de son territoire. Dijon Métropole œuvre à l'installation de plusieurs écoles en concertation avec l'uB. L'année 2018 aura aussi été celle du renouvellement de la convention « UniverCité ». Son représentant participe régulièrement à nos conseils d'administration et est présent à tous les temps forts que nous initions. Dans le cadre des Jeux Olympiques qui seront organisés en France, la labélisation « Génération 2024 » a été obtenue par le territoire grâce à un partenariat efficace avec l'université notamment.

Les campus

Composée de 6 campus, l'uB est présente, en dehors de Dijon, sur 5 sites territoriaux de l'académie. La gouvernance entretient tout au long de l'année des relations de confiance avec les représentants élus des collectivités sièges de ces sites. Le dialogue est permanent, les rencontres régulières et les vice-présidents participent aux différents conseils de site.

AUXERRE

Inauguration officielle de la MUBA (Maison de l'uB à Auxerre - 4^{ème} bâtiment) en présence du Maire d'Auxerre et de la Présidente de Région notamment. La nouvelle BU Joseph Fourier était très attendue par l'ensemble des étudiants et des personnels puisqu'elle remplace une salle de documentation qui n'était plus adaptée aux besoins du site. Les lecteurs peuvent désormais bénéficier de nouveaux espaces lumineux sur 630m² répartis sur deux étages. Cette BU permet de proposer de nouveaux services : écran numérique interactif, salle informatisée pour les TP, salle de travail modulable, salle de réunion, ordinateurs en libre accès, espace BD et mangas, et même une terrasse aménagée. Elle est intégrée au sein de la Maison de l'Université de Bourgogne à Auxerre (MUBA) regroupant tous les services communs du site : cafétéria, médecine préventive, service informatique, salle de sport du SUAPS. Une réunion des directeurs de composante sur le site s'est tenue sur le site au cours de l'année.

Le CREUSOT

L'uB est partie prenante du contrat métropolitain passé entre la Région BFC et la Communauté Urbaine, avec l'ambition de conforter l'excellence industrielle et de renforcer la qualité de vie étudiante. Proposant plus de 30 formations du BTS au doctorat, ce campus présente la particularité d'être tourné vers le tissu industriel local, dont il assure les besoins de formation de pointe, et bénéficie aussi d'une ouverture à l'international, grâce notamment à deux masters labellisés Erasmus. Centre d'excellence de la métallurgie des poudres en BFC, le projet Excalibure vise à doter les acteurs de la filière métallurgique d'une offre de service adaptée aux nouvelles formes de production industrielle. Il consiste à réaliser une plateforme industrielle pour la production par métallurgie des poudres de pièces de grandes dimensions ou de formes complexes. Le projet contribuera à rendre plus performante l'industrie locale, en affirmant le site industriel du Creusot.

Le restaurant universitaire, géré par le CROUS, sert également d'équipement d'accueil des étudiants. Le contrat prévoit la réalisation d'aménagement d'espaces de convivialité qui leurs seront dédiés ainsi que nouvelle résidence étudiante.

Une initiative des acteurs du site a été couronnée de succès avec le DU ICI qui a reçu un prix national. De nombreux challenges sportifs sont menés par les étudiants du campus et sont régulièrement couronnés de succès à travers de nombreux prix obtenus à l'échelle nationale et en dehors de nos frontières.

CHALON

L'année 2018 aura été celle d'un travail important entre les acteurs du site et les élus de l'agglomération du Grand Chalon. Il aura permis d'aboutir à l'annonce de l'ouverture d'un 4^{ème} département à l'IUT : un diplôme universitaire de technologie « carrières juridiques » ouvrira à la prochaine rentrée.

En octobre a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes « Qualité en Etablissements de Santé ». Les acteurs du site ont été fortement impliqués dans la semaine de la mobilité internationale et la 4^{ème} journée de la robotique, mais aussi dans l'opération « Village des Sciences » qui se déroule alternativement entre Chalon et le Creusot.

Suite au départ en retraite de l'une des « cheville ouvrière » du site, une nouvelle responsable administrative a été nommée. Elle aura notamment la charge de suivre les travaux suite à l'incendie survenu il y a quelques mois.

MACON

Création de la Licence professionnelle « Conduite Stratégique de l'Exploitation Viti-vinicole » (CSEV) en lien avec l'IUVV. Exclusivement en formation continue (alternance, période de professionnalisation, compte personnel de formation) elle a pour objectif de former des cadres intermédiaires capables d'analyser forces, faiblesses, opportunités et menaces des structures de production vitivinicole et de proposer des solutions pertinentes pour offrir une gestion stratégique de ces structures en intégrant les aspects techniques (viticulture, œnologie), économiques, juridiques, humains et environnementaux de l'entreprise.

Elle est organisée en partenariat (entre le campus de Mâcon, l'uB et le Lycée viticole (EPLEFPA) de Mâcon-Davayé), dispose du soutien de Mâconnais Beaujolais Agglomération et bénéficie d'un fort ancrage dans la filière vitivinicole auprès des acteurs bourguignons (Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, Institut Français de la Vigne et du Vin, Chambres d'Agriculture) et est promue par le GIP « Pôle Bourgogne Vigne et Vin ».

Développement de formations : un travail de concertation a été mené avec la Communauté d'agglomération, les entreprises du mâconnais et l'uB pour développer une filière en informatique qui prendrait appui en premier lieu sur une extension du master bd/IA de l'UFR « Sciences & Tech » à Mâcon, mais également le développement d'actions courtes en particulier sur le droit du numérique.

NEVERS

Conformément à la réglementation et avec l'UFR de Sciences de Santé, un travail est mené afin de mettre en œuvre une convention pour permettre une universitarisation de l'école d'ergothérapie. Des discussions sont également en cours sur un projet d'ouverture d'une école de kinésithérapie, en lien avec l'ARS et la Région Bourgogne Franche Comté.

ISAT est classé 24^{ème} écoles d'ingénieurs sur 130 (soit 74 places gagnées en 7 ans) par « l'Usine Nouvelle ». dans le secteur de l'automobile et des transports, l'ISAT est propulsé à la 4^{ème} place et occupe la 1^{ère} place pour la région Bourgogne Franche-Comté. Ce classement est basé cette année encore sur les données publiques et certifiées de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et est axé sur les valeurs de quatre indicateurs sur les 14 indicateurs classant utilisés : le salaire, l'emploi à l'étranger, la part d'enseignants chercheurs, les diplômés incubés (*trois indicateurs non classants : la part des alternants, la part des filles et les frais de scolarité*).

<https://www.usinenouvelle.com/comparatif-des-ecoles-d-ingenieurs-2019> (Progression - 2011 : non classé ; 2012 : 98^e ; 2013 : 91^e ; 2014 : 84^e ; 2015 : 65^e ; 2016 : 79^e ; 2017 : 62^e ; 2018 : 24^e)

Au fil de l'année...

De nombreux évènements, manifestations et anniversaires ont eu lieu au cours de cette année :

- **Janvier** : Bibliothèque de section « Laurence Ravillon » (11) ; 20 ans du CSGA (15), cérémonie des vœux (18), signature Chaire notariale droit rural en environnement
- **Février** : Colloque CPU « Europe/ESR »
- **Mars** : Colloque annuel des présidents d'université (« L'Europe des universités ») ; signature convention partenariat VNF/uB/SATT GE
- **Avril** : cérémonie de remise des Palmes académiques aux personnels de l'université (3)
- **Juin** : colloque des doyens de Droit (15), 5 ans de l'UMDPCS et inauguration du Learning Lab (18), hommage Alain Tabard (19), convention SMERRA (29)
- **Septembre** : 50 ans de l'IUT Dijon-Auxerre, conférence de presse de rentrée, inauguration « œuvres » par génération Campus, Nuit des chercheurs, remise prix de la sécurité routière
- **Octobre** : 50 ans de l'UFR des Sciences de Santé, UNA, inauguration 4^{ème} bâtiment site Auxerre
- **Novembre** : commémoration 100 ans de l'Armistice 14-18 ; Jocelyne Pérard a reçu le « mérite de l'organisation international de la vigne et du vin », distinction internationale consacrant ses actions nombreuses (lors du 41^{ème} congrès de l'OIV à Punta del Este (Uruguay))
- **Décembre** : Trophées « Egalité, Mixité », trophées de la « Laïcité », Cérémonie Doctorat Honoris Causa (18) en l'honneur de Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso.

En dernière page, une liste sera ajoutée avec les sigles et acronymes utilisés dans ce document